

# Duppigheim

*Plus proche de vous !*

MAIRIE  
SPORT  
ASSOC'

bulletin municipal



NUMÉRO  
n° 79  
DÉCEMBRE

## SOMMAIRE

Le mot du maire	3
Commune	4
Enfance	13
Environnement et écologie	16
Finance	20
Lien social	21
Travaux	23
Urbanisme	24
Vie associative	26
Communication	27
Maternelle	28
École élémentaire	29
Périscolaire	30
Fer à Cheval	33
Fit'n'baila	34
AAPPMA	35
Judo Club DUPPIGHEIM	37
Football USLD	39
Tennis Club DUPPIGHEIM	40
Amis Boulistes	43
Amiscent	43
Duppigheim Qualité Vie	44
Sport'r Happy	45
Amicale Sapeurs Pompiers	46
ANT-TRN	47
La Voie de la Paix	48
Histoire et patrimoine	48
L'équipe Missionnaire	50
Donneurs de sang	51
Arboriculteurs	52
Chorale Sainte Cécile	53
Paroisse	53
Sapeurs Pompiers	54

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi | 9h-12h

| 14h-16h *sur rendez-vous*

Mardi | 9h-12h et 14h-19h

Mercredi et vendredi | 9h-12h

### CONTACTEZ-NOUS

Standard | 03 88 50 80 29

Secrétaire générale | 03 88 49 63 72

Service de l'urbanisme | 03 88 49 16 33 / 06 61 91 60 10

Service État civil et population | 03 67 29 05 02

[mairie@duppigheim.fr](mailto:mairie@duppigheim.fr)

### SUIVEZ-NOUS

[www.duppigheim.fr](http://www.duppigheim.fr)



## INFORMATIONS UTILES

### SECOURS

#### NUMÉROS D'URGENCE

Samu 15

Police 17

Pompiers 18

#### POLICE MUNICIPALE

06 34 56 97 74

[police.pluri.municipale@duttlenheim.fr](mailto:police.pluri.municipale@duttlenheim.fr)

ou contacter la mairie

au 03 88 50 80 29

#### GENDARMERIE

2 rue de Séné - 67118 Geispolsheim

03 88 68 61 62

### MÉDICAL

#### INFIRMIÈRES

6 rue de la Chapelle - DUPPIGHEIM

**PHILIPPE Catherine**

06 75 15 75 17 / 03 88 49 11 97

**MANNE Henriette**

06 32 24 80 37

#### CABINET MÉDICAL DES DOCTEURS

**ARIA Laurence et MAIRE Didier**

6 rue de la Chapelle - DUPPIGHEIM

03 88 50 88 94

#### DENTISTE

**D' Yves BASS** - 03 88 50 72 38

20 bis rue des Prés - DUPPIGHEIM

#### MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

**DECK Florent et HEGGEN Johan**

03 67 07 61 70

45 rue du Général de Gaulle

DUPPIGHEIM

#### ASSISTANTE SOCIALE

13 rue des Alliés - 67120 Molsheim

Sur RDV au 03 68 33 89 00

### ÉDUCATIF

#### GROUPE SCOLAIRE

##### ÉCOLE MATERNELLE

18B rue de la Gare - 03 88 50 71 21

##### ÉCOLE PRIMAIRE

18C rue de la Gare - 03 88 50 86 80

##### PÉRISCOLAIRE « LA CABANE »

18B rue de la Gare - 03 88 50 88 29

#### BIBLIOTHÈQUE

[bibliotheque@duppigheim.fr](mailto:bibliotheque@duppigheim.fr)

Mercredi 9h30 à 11h30

Samedi 9h30 à 11h30

### PRATIQUE

#### AGENCE POSTALE

Tél. 03 88 50 83 93

Lundi au vendredi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h et 14h-19h

#### DÉCHETTERIE (mardi et samedi)

Hiver : 9h-12h et 14h-17h

Été : 8h30-12h et 14h-17h30

#### RAMONEURS

**Brandl et Knipper** - 03 88 31 12 73

**Alain Hoffmann** - 06 24 97 12 38

20A rue du Maréchal Leclerc

67120 Duppigheim

#### CONSULTATIONS JURIDIQUES

Veillez contacter la mairie

Bulletin municipal édité par la Commune de Duppigheim

Dépôt légal DÉCEMBRE 2021

Directeur de publication : Julien HAEGY

Comité de rédaction : Julien Haegy, Véronique Elö, Laetitia Falempin, Stéphane Hoffer, André Thomas, Ralph Salchow, Audrey Deschler, Michèle Gaudenzi.

Crédit photo de couverture : Julien HAEGY

Conception graphique et réalisation : O+ Graphisme / Duppigheim



Chers Duppigheimois et Duppigheimois,

Cet été, grâce au dynamisme et à la vitalité de nos associations, nous avons pu renouer avec l'esprit festif qui nous manquait tant : le 14 juillet, le messti, la fête patronale ainsi que la tenue des Assemblées Générales d'une majorité des associations. Au sein des écoles, le protocole sanitaire, devenu moins exigeant, laissait à nouveau aux enfants un peu de liberté.



Malheureusement, l'actualité de cette fin d'année est à nouveau dominée par la recrudescence des cas de contamination de la COVID. Mais désormais, les progrès de la recherche médicale, ainsi que notre faculté de résilience collective, nous permettent de garder le moral et d'envisager avec optimisme une issue à cette situation.

Animés par la volonté de poursuivre notre programme, vos élus ont renouvelé, tout en innovant, les actions entreprises l'année dernière : concours de maisons fleuries, de maisons illuminées confection de bonhommes de neige, boîte aux lettres du Père Noël, parcours de Noël dans le village pour les enfants... et bien sûr une distribution de colis de Noël à nos séniors en lieu et place du

## LE MOT DU MAIRE

traditionnel repas, rendu impossible par le contexte sanitaire. Mais cette année, un moment de convivialité a permis d'échanger des paroles amicales autour d'un bon vin chaud tout en respectant le protocole sanitaire. Tout cela a été rendu possible grâce à la mobilisation collective des agents communaux, des élus, des bénévoles, des enfants du CME et CJ, des animateurs du périscolaire ainsi que des écoles. C'est bien à cette solidarité villageoise que nous devons ces actions et je les remercie tous très sincèrement !

C'est justement pour éveiller et susciter cette solidarité citoyenne dès le plus jeune âge que nous avons décidé de mettre en place d'ici quelques mois un accueil dédié à nos adolescents de 11 ans et plus. Cette structure gérée par la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC) offrira à nos enfants un cadre de rencontre pour poursuivre l'expérience du CME / CJ ou pour débiter une nouvelle aventure.

Nous n'oublions pas pour autant nos sémiillants retraités, à qui nous devons tant. C'est donc un stammtisch dynamique qui a repris en septembre avec un nombre de rencontres accru.

L'ancienne synagogue, un temps caserne des pompiers, deviendra bientôt un lieu de convivialité intergénérationnel et culturel.

Dans la poursuite de cette dynamique créatrice de lien social, nous avons relancé un marché de producteurs locaux au sein de l'ancien village, permettant aux habitants de tous les quartiers de se retrouver et de rétablir une animation dans le cœur historique de notre village.

Enfin, notre action environnementale a connu une récompense bien méritée au travers de l'obtention du label « Com-

mune Nature » nous accordant la note quasi maximale de « trois libellules ». Il est en effet important de prendre conscience de l'impact de notre activité sur les modifications climatiques à venir comme l'évoque le récent rapport du GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*). Alors soyons collectivement mais également individuellement des artisans d'un changement progressif de nos habitudes afin de préserver notre environnement et notre planète en participant notamment à nos actions « Duppi Putz ».

La pérennité et la réussite de ces actions ne sont possibles qu'avec la participation et la bienveillance de tous. Ainsi, nous souhaitons engager d'autres projets (dans la communication, l'environnement, la réalisation de travaux...) et contribuer à la bonne organisation de nouvelles fêtes et événements. Pour ce faire, nous poursuivons notre collaboration constructive avec les associations afin de contribuer à la réussite de leurs manifestations, qui pour certaines, seront d'ampleur nationale.

Au regard de tout cela, je garde foi en l'avenir et dans notre capacité collective à relever les défis : *économiques*, en trouvant de nouvelles perspectives pour les salariés de l'usine Knorr, *environnementaux*, par la sensibilisation de nos jeunes, et *sociétaux*, en renforçant la solidarité villageoise.

C'est avec un optimisme résolu que je tiens en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale à vous souhaiter de belles fêtes de famille en espérant vous rencontrer à l'occasion des vœux de la nouvelle année 2022 !

Votre maire,  
Julien HAEGY





Christine Fischer-Zettel entourée de son équipe de la gauche vers la droite : Michèle, Nadine, David et Marie-Claire.

**Mme Christine FISCHER-ZETTEL**, secrétaire générale, met en œuvre, sous les directives du maire, les politiques déclinées par l'équipe municipale :  
Ainsi, il s'agit :

#### **D'ORGANISER LES SERVICES DE LA COMMUNE :**

- > Supervision des services et du courrier entrant et élaboration des dossiers pour une aide à la décision
- > Préparation et suivi des réunions de conseil

#### **D'ÉLABORER LE BUDGET COMMUNAL :**

- > Préparer et suivre l'exécution du budget et de la comptabilité
- > Vérifier la cohérence et le respect du cadre réglementaire

#### **DE GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES :**

- > Définir les lignes directrices de gestion avec les élus
- > Gérer les carrières
- > Répartir, planifier, contrôler et déléguer les activités des agents

**M. David LE PAPE** est le responsable des services techniques :

- > Préparation, suivi, et contrôle des marchés sur le plan technique et réglementaire en coordonnant les travaux ;
- > Encadrement des agents de l'atelier communal
- > Suivi des commandes et gestions des approvisionnements
- > Mise en œuvre de petits projets
- > Repérer et donner suite aux problèmes techniques dans les bâtiments et voiries communales
- > La gestion des sinistres
- > Le suivi de l'urbanisme en lien avec le service instructeur et les habitants.

**Mme Marie-Claire WELSCHINGER** est chargée de la comptabilité et des salaires. Elle s'occupe également de la gestion du cimetière et du secrétariat de l'Association Foncière.

Après une carrière longue et fructueuse, Marie-Claire a fait valoir ses droits à la retraite au 01/03/2022.

Nous la remercions vivement pour le travail accompli comme responsable comptable et une implication sans faille dans notre Commune et nous lui souhaitons pleins de nouveaux et passionnants projets pour cette nouvelle étape de vie bien méritée.

Nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite à **Mme Aurélie BEUTEL**, qui lui succède et est parmi nous comme responsable comptable depuis le 26/11/2021.



#### **Mme Nadine FREY**

est responsable de l'Agence Postale Communale où vous pouvez envoyer ou réceptionner vos courriers et colis. Elle vous accueille au téléphone ou pour certaines demandes de la mairie comme la réception des demandes de Permis ou déclarations préalables. Elle gère également le site internet de la commune et ses réseaux sociaux (en duo avec une conseillère municipale).

**Mme Michèle GAUDENZI** vous accueille à votre arrivée dans la Commune, lors de votre déclaration et demande d'inscription sur les listes électorales, et vous suit dans vos démarches liées à l'état civil, mariage, pacs, reconnaissance anticipée pour un enfant, recensement militaire et divers (boite mails de la commune,...).



## COMMUNE | OCTOBRE ROSE

Nous tenons à remercier toutes les femmes de notre commune pour leur mobilisation afin d'apporter notre soutien à la lutte contre le cancer du sein. Grâce à vous notre village a pu relever le défi lancé par la communauté de communes de Molsheim-Mutzig de créer une banderole XXL avec des soutiens gorges.

### Qu'est-ce qu'Octobre Rose ?

Octobre Rose est une campagne d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le cancer du sein est une maladie grave qui touche des millions de femmes chaque année en France. Afin de soutenir les femmes touchées et pour lutter contre cette maladie, la Ligue contre ce Cancer a décidé de mettre en place Octobre Rose.

### Pourquoi le ruban rose ?

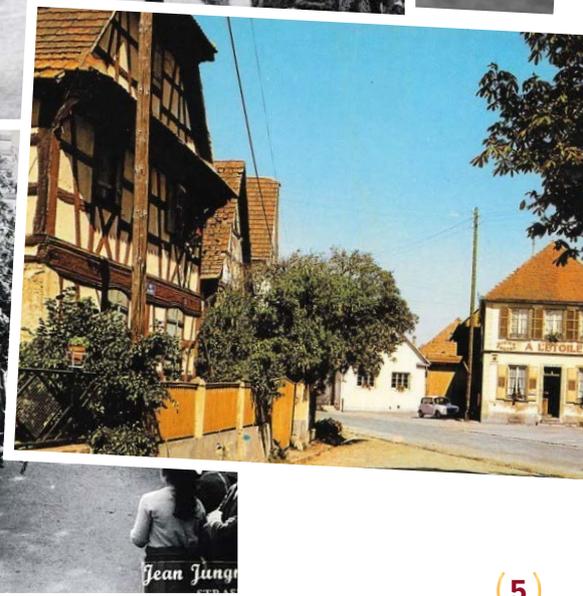
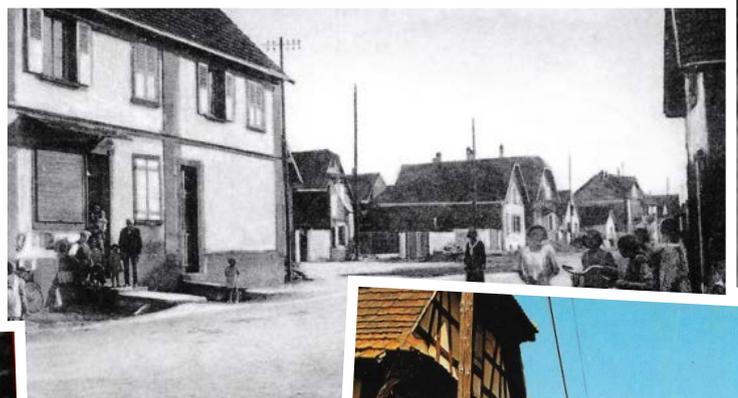
Ce ruban est un symbole fort : celui du combat. Il est la représentation internationale de la lutte contre le Cancer du Sein.

Avec votre aide et votre soutien nous essaierons de relever à nouveau le défi l'an prochain.



## COMMUNE | PHOTOS D'ANTAN

C'est avec la collaboration de l'association « Histoire et Patrimoine » que les habitants ont pu participer et découvrir des clichés anciens de notre village à travers un quizz spécial sur les supports numériques. Ces photos sont l'histoire de notre village et nous sommes heureux de vous les partager.





## COMMUNE | L'ANNEXE DU PÉRISCOLAIRE

Pour la première fois cette année, lors des inscriptions, la capacité maximale de 100 places (30 maternelles et 70 élémentaires) du périscolaire est atteinte. De nombreuses familles ont été mises sur liste d'attente et se seraient retrouvées sans mode de garde puisque les assistantes maternelles du village sont aussi à saturation.

Face à cette situation, la municipalité a décidé d'ouvrir une annexe dans la salle des fêtes de Duppigheim. Cette décision a permis d'accueillir tous les enfants des familles qui avaient demandé une place au périscolaire.

De ce fait, la capacité d'accueil des maternelles est passée de 30 à 40 enfants dans les locaux du périscolaire et 20/25 enfants de CM2 vont manger tous les jours scolaires à la salle des fêtes.

Le coût de l'annexe à l'année est d'environ 15000 € supplémentaire sur le budget périscolaire mais il nous a semblé indispensable de proposer un accueil pour tous les enfants qui en avait besoin à la rentrée de septembre 2021.

## COMMUNE | DÉNEIGEMENT

Avec la fin de l'année, les enfants et les adultes attendent impatiemment le retour de la neige qui vient couvrir notre village d'un beau voile blanc mais également le rendre plus glissant et plus dangereux pour les piétons et les véhicules.

L'hiver précédent, nous avons pu constater que le matériel était ancien et que la saleuse dysfonctionnait entraînant une consommation excessive et inutile de sel. C'est pourquoi, nous avons souhaité moderniser notre équipement en achetant une nouvelle lame à neige et une nouvelle saleuse pour environ 11000 euros. Par ailleurs, l'organisation du déneigement a été revue.

Ainsi, sont traités, en priorité, les grands axes routiers par un prestataire externe au travers d'une convention.

Puis, dans un second temps, les places, parking, écoles, voies piétonnes sont gérées directement par les agents communaux.

Les interventions sont ainsi réalisées selon un ordre de priorité bien précis qui privilégie la sécurité des usagers.

Cette organisation combinée à ce nouveau matériel devrait nous permettre d'être plus efficace et de sécuriser vos déplacements prioritaires (école, travail).

Mais nous vous rappelons, conformément à l'article 3 de l'arrêté N°35 /2019, modifié, que « par temps de neige, les propriétaires ou les locataires doivent déneiger leurs trottoirs sur une largeur minimum de 1 mètre ainsi que les caniveaux et bouches d'égout.

Par temps de verglas, chaque propriétaire ou locataire doit répandre du sel ou du sable sur les trottoirs.

Par conséquent, le déneigement et la sécurisation des lieux de passage devant son domicile est l'affaire de toutes et tous.

En cas de neige et de gel, vous pouvez utiliser du sel, du sable, des cendres ou même de la sciure de bois. Autour des plantations et des arbres,

il est conseillé d'utiliser du sable afin de ne pas abimer les racines avec le sel..



Le déneigement doit s'effectuer tout du long de l'habitation en faisant attention de ne pas boucher les caniveaux et bouches d'égout.

Il convient de se munir d'une pelle à neige pour bien racler le sol et entasser la neige sur le côté où il n'y pas de passage. Evidemment, vous ne devez pas vous débarrasser du surplus de neige sur la chaussée ou chez le voisin.





**KNORR et Duppigheim, une page de 39 ans se tourne...  
Après la colère, la résignation.**

C'est avec une immense amertume que nous avons appris la signature du Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) le 9 août 2021 qui a scellé le sort des salariés de l'entreprise.

Cette signature clôt quatre mois de vaines négociations de la commune, des différents acteurs politiques (CEA, Grand Est) avec le groupe UNILEVER, pour le convaincre de maintenir l'activité sur le site.

Mais, sans autres alternatives proposées et après consultation des salariés, une majorité d'organisations syndicales (3 sur 5) s'est résignée à signer le PSE. Ce dernier prévoit plusieurs mesures dont le versement d'indemnités de départ et la mise en place d'un plan d'accompagnement pour aider les salariés à retrouver un emploi notamment au travers d'un congé de reclassement et d'une cellule de reclassement des agents en interne (au sein du groupe Unilever) ou en externe (dans le bassin d'emploi de la région de Molsheim).

Tout au long de ce processus, le maire est toujours resté en contact avec les salariés

et les élus du CSE (comité social et économique) en participant à l'organisation de tables rondes entre élus, d'échanges avec la direction de KNORR, de recherche de repreneurs avec l'ADIRA (Agence de Développement de l'Alsace) et en contribuant



à la médiatisation du combat des salariés (DNA, France 3, TF1...). Malheureusement, après validation du plan par les services de l'Etat, à savoir la DREETS-DDETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), la quasi-totalité des salariés a reçu la notification définitive de leur licenciement le 18/10/2021 et le 02/11/2021.

La tristesse et la déception des salariés sont immenses et certains expriment également de la colère estimant que l'accord était insuffisant au regard des moyens du groupe UNILEVER.

Mais tous regrettent la fermeture d'une entreprise pour laquelle ils ont consacré une grande partie de leur vie et qui constituait une seconde famille.

Aujourd'hui, la direction assure être engagée, dans le cadre de leur obligation de revitalisation, dans la recherche de solutions de reconversion du site sous l'égide de la préfecture du Bas-Rhin et de la région Grand Est.

Nous espérons qu'une solution rapide puisse être trouvée afin de pérenniser l'activité sur le site de Duppigheim et



avec pour objectif de maximiser les opportunités d'emploi pour les salariés.

En attendant, nous sommes reconnaissants aux salariés et à l'entreprise KNORR de ses près de 40 ans de collaboration fructueuse qui ont permis à nos concitoyens de travailler, à notre village de s'embellir notamment au travers des contributions fiscales importantes pour notre collectivité, et à nos commerces de vivre.

Nous n'oublierons pas ces 261 salariés qui ont tant apporté à Duppigheim et à la société KNORR dont l'activité restera comme un fait marquant de l'histoire de notre village.

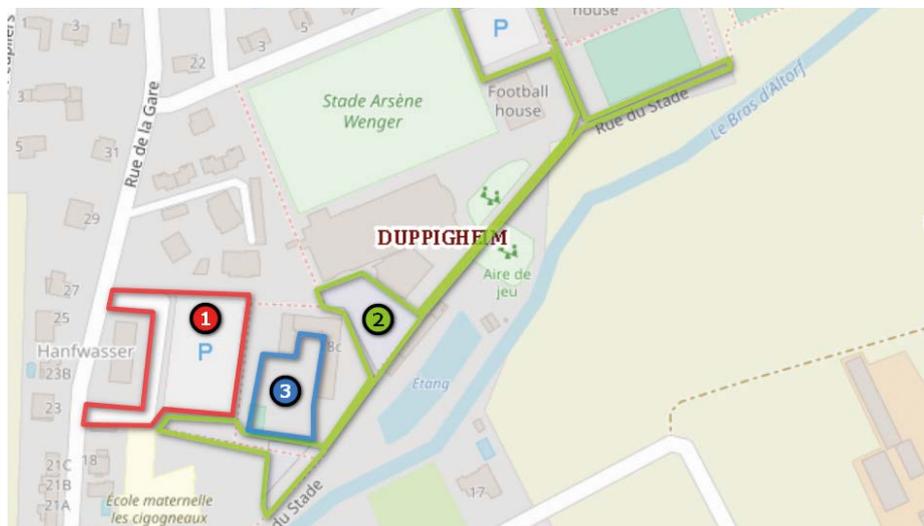
Les élus restent et resteront à vos côtés, désormais en tant que simple amis ou voisins.



## COMMUNE | ÉCLAIRAGE

### Trame noire dans la zone de loisirs

La nouvelle zone de loisirs comporte de très nombreux éclairages, le long des chemins, sur les parkings, dans la cour de l'école élémentaire, allumés en permanence, nuit et jour.



Or, l'éclairage constitue en moyenne 31 % de la facture d'électricité des collectivités. Par ailleurs, l'éclairage nocturne, public ou privé, engendre notamment une perte d'habitats naturels, une fragmentation accrue et une mortalité directe pour les espèces vivant la nuit. A l'instar de la Trame verte et bleue (TVB), envisagée essentiellement du point de vue des es-

pèces diurnes, il est désormais nécessaire de préserver et de remettre en bon état les continuités écologiques nocturnes, dans un contexte de pollution lumineuse en constante progression. C'est pourquoi, désireux de préserver la

biodiversité en restaurant un réseau écologique notamment le long de la ripisylve, vos élus ont décidé de mettre en œuvre une trame noire dans la zone de loisirs. La trame noire consiste en un ensemble de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.



Pour ce faire, nous avons décidé d'équiper la zone de loisirs de dispositifs permettant de programmer l'extinction des lumières de manière différenciée selon 3 zones.

### Circuit 1, le parking des écoles et le city qui sont éteints :

- en semaine de 23h00 à 7h00
- le week end de 1h00 à 7h00

### Circuit 2, le cheminement piéton qui part de l'école élémentaire, à la salle des fêtes jusqu'au parking du foot/tennis est éteint :

- en semaine de 24h00 à 7h00
- le week end de 1h00 à 8h00

### Circuit 3, la cour d'école est éteinte de 20h00 à 07h00

Ces horaires pourront être modifiés si nécessaire.

Nous envisageons de progressivement étendre ce dispositif à d'autres quartiers du village.

En attendant, nous nous tenons à votre disposition pour recueillir vos impressions et vos propositions.

## COMMUNE | LA FOURRIÈRE

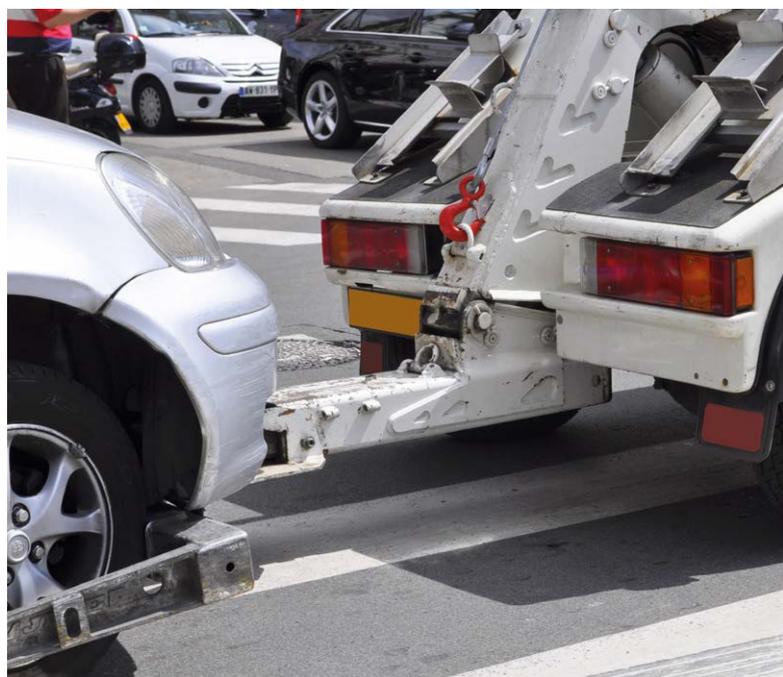
La police pluri-communale a constaté la présence de véhicules accidentés ou stationnés illégalement sur les différents bords communaux.

Or il appartient au maire de veiller à la sécurité, la tranquillité et à la salubrité publiques. Le code de la route prévoit que le maire peut recourir à la mise en fourrière pour les véhicules dont le stationnement est considéré comme abusif, les véhicules compromettant la sécurité, la tranquillité ou l'hygiène publiques, les véhicules « en voie d'épavisation » (véhicules privés d'éléments indispensables à leur utilisation et insusceptibles de réparation immédiate, à la suite de dégradations ou de vols).

La commune ne dispose toutefois pas de moyens matériels et humains pour assurer l'enlèvement et la mise en fourrière

de ces véhicules. Aussi, la commune a confié cette prestation à une société spécialisée et agréée. Les véhicules de type « véhicules légers » récupérés par leur propriétaire seront facturés pour les frais d'enlèvement, de gardiennage et éventuellement d'expertise. Les véhicules de type « véhicules légers » non réclamés par leur propriétaire seront pris en charge par la commune. Celle-ci sera en droit de poursuivre en justice les propriétaires identifiés et notamment d'émettre un

titre de paiement à leur encontre, le service des finances de l'Etat se chargeant du recouvrement de la somme due.



## COMMUNE | COMPTAGE

### Premières analyses du trafic routier dans Duppigheim

Depuis des années, les habitants signalent des problématiques relatives à des passages fréquents de camions traversant le village ainsi que des camionnettes et véhicules légers qui circuleraient trop vite.

Pour trouver des solutions, il convient tout d'abord de procéder à une analyse de la situation pour déterminer la réalité des pratiques.

C'est pourquoi, il a été demandé à la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) de disposer des boitiers de comptage au nord de la rue de la Gare (point 6) et au niveau de la rue de la Chapelle (point 1) sur la période du jeudi 23 septembre au mercredi 29 septembre 2021.



### Le comptage (N°1) Rue de la Chapelle (limitation à 30 km/h) a abouti au résultat suivant :

Le débit moyen journalier est de 2946 véhicules dans les deux sens dont 116 Poids Lourds soit un taux de PL d'environ 3,9%.

La vitesse moyenne :

- dans le sens entrant (D392→ Rue de la Chapelle) est de 36km/h et 33km/h pour les PL,
- dans le sens sortant de 32km/h et de 28km/h pour les PL.

Ces données semblent être dans les normes mais démontrent une vitesse excessive pour les véhicules allant dans le sens entrant notamment pour les véhicules légers.

Il s'agit de moyenne mais les données plus détaillées permettent d'identifier que la majorité des excès de vitesse s'effectue tôt le matin entre 5h et 9h en sortant du village. Ils sont le fait quasi exclusif de véhicules légers et en 6 jours ce sont 120 dépassements de vitesse qui ont été relevés dont 30% entre 05h et 09h du matin.



### Le comptage (N°6) Rue de la Gare (limitation à 50 km/h) a abouti au résultat suivant :

Le débit moyen journalier est de 2113 véhicules dans les deux sens dont 137 Poids Lourds soit un taux de PL d'environ 6,5%.

La vitesse moyenne :

- dans le sens entrant (D711→ Centre) est de 47km/h et 42km/h pour les PL,
- dans le sens sortant de 53km/h et de 46km/h pour les PL.

Cette fois-ci ce sont les véhicules légers qui sortent du village qui semblent rouler de manière excessive.

D'autres études seront menées sur d'autres axes afin d'identifier les points dangereux, les horaires à risque afin de trouver des solutions pour sécuriser la traversée de notre village.

## COMMUNE | QUALITÉ DE L'AIR

À la demande de plusieurs communes dont Duppigheim, Kolbsheim, Ernolsheim-Bruche et de l'association Duppigheim Qualité de Vie, le bureau d'études BioMonitor a réalisé en octobre-novembre 2021 une campagne de mesure de la qualité de l'air sur le territoire de ces communes, le long du tracé du Grand Contournement Ouest de Strasbourg.

L'étude a pour objectif de caractériser sur ces territoires les concentrations en polluants (particules en suspension et dioxyde d'azote) avant l'ouverture du GCO à la circulation, ce qui permet d'établir un état

initial de la qualité de l'air sur la zone d'étude.

Les résultats de la campagne 2021 pourront ensuite être comparés à ceux d'une campagne identique qui sera réalisée à

l'automne 2022 en période de fonctionnement du GCO.

Du point de vue méthodologique, l'étude a consisté à mesurer en continu pendant 15 jours les concentrations en polluants dans l'air ambiant au moyen de stations connectées équipées de capteurs optiques et électrochimiques, alimentées par panneaux solaires et disposées sur du mobilier urbain à proximité du tracé du GCO.

L'appareil utilisé dans le cadre de cette étude (Ethera, NEMo) est lauréat de l'édition 2021 du challenge Micro-Capteurs organisé par le projet AirLab1. L'étude livrera ses résultats en fin d'année 2022.

Par ailleurs, la commune envisage d'équiper le village d'un ou plusieurs capteurs afin d'assurer une surveillance permanente de la qualité de l'air.



## COMMUNE | LES INONDATIONS

Durant le mois de juin, de fortes précipitations se sont abattues sur notre commune et sur le département. Ce sont 100 mm d'eau qui sont tombés en quelques heures.

Les pluies furent si importantes que l'arrêté interministériel du 9 août 2021 a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour six communes du département du Bas-Rhin.

Notre village a également été très touché et de nombreux habitants ont vu leur cave en tout ou partie inondée.

A la suite de quoi, la commune a demandé aux habitants de se signaler afin d'éta-

blir une cartographie et de transmettre tous ces signalements à la Maîtrise d'ouvrage Eau & Assainissement de la Communauté de Communes de Molsheim.

Le SDEA s'est engagé à rendre visite à tous les habitants afin d'analyser leur situation et leur proposer des solutions pour l'avenir.

Par ailleurs, à la suite de ces événements, nous avons décidé de confier la gestion des vannes des déversoirs d'orage au SDEA. Jusqu'alors, Duppigheim était le seul village à gérer directement leur ouverture et fermeture.



## COMMUNE | GCO ET AIRE DE SERVICE



Le GCO et son aire de service, une solution anachronique...

### Quant à sa pertinence et son utilité

Un projet né et pensé à partir de données d'il y a 50 ans pour répondre à des problématiques de circulation routière arrive bientôt à son terme. Au fur et à mesure des études, Vinci et les politiques ont finalement cessé d'affirmer que cette autoroute fluidifiera l'accès à Strasbourg (ce qui est largement remis en cause) au profit d'un nouvel argument : la nécessaire baisse de la pollution sur Strasbourg engendré par le trafic routier sur l'A35.

Ainsi, ce projet imaginé dans les années 1970, où la conscience écologique était balbutiante, va finalement se réaliser en 2021 alors même que les rapports et les conférences (GIEC et COP 26) mettent en avant l'urgence climatique qui implique une diminution de l'utilisation des énergies fossiles émetteurs de CO2.

Ce projet est-il encore pertinent au regard des futurs enjeux climatiques et à la nécessité de développer des modes de transport décarboné ?

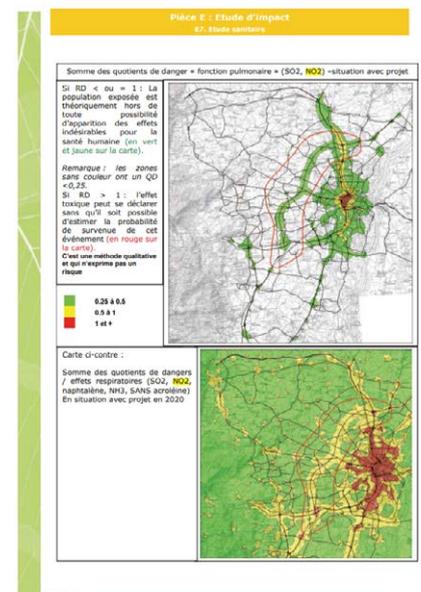
Cette autoroute payante, de 24 kilomètres aura coûté plus de 550 millions d'euros et marquera pour des décennies le paysage de la plaine d'Alsace et tout particulièrement Duppigheim.

En effet, en 2040, ce ne sont pas moins de 60 000 véhicules par jour (chiffres issus de l'étude d'impact réalisée par VINCI) qui emprunteront le GCO jusqu'à notre bretelle de sortie ce qui représente un tiers de l'actuel trafic de l'A35.

Si l'on ajoute le trafic routier des départementales de notre village (D711, D392) de l'A35 et bientôt du GCO, ce nouvel axe ne va-t-il pas constituer une source

de pollution supplémentaire pour notre village et de manière plus général pour la plaine d'Alsace en attirant les camions étrangers ?

En outre, l'aire de service ouverte à tout le monde, même aux non-usagers de l'autoroute, est également une singularité qui engendrera son lot de conséquences négatives : concurrence pour nos commerces et recrudescence probable d'incivilités (déchets éparpillés dans la nature...) et de la délinquance.





## Quant aux lacunes environnementales avérées du projet

Le Tribunal Administratif de Strasbourg, saisi par Alsace Nature, soutenue par le collectif GCO NON MERCI, a rendu une série de décisions fondamentales le 20

juillet 2021.

En effet, le tribunal administratif a ainsi constaté que « l'étude d'impact est entachée d'insuffisances (...) en ce qui concerne respectivement l'analyse de l'impact du projet sur les sols et les sous-sols, l'analyse des effets du projet sur la qualité de l'air à moyen et long terme, en prenant en compte les émissions des véhicules en conditions réelles de circulation, l'analyse de ses effets sur la santé humaine en incluant ces émissions de polluants ».

Ainsi, le Tribunal oblige l'Etat à refaire une enquête publique Loi sur l'eau dans un délais de 10 mois avant de rendre son verdict final. Pour ce faire, le Tribunal ordonne à la préfète du Bas-Rhin « d'édicter un arrêté complémentaire tenant compte des éléments supplémentaires produits par la société Arcos, des conclusions de l'enquête publique complémentaire, et le cas échéant, des prescriptions qui s'avèreraient nécessaires. »

Pourtant, le 16 novembre 2021, la cour administrative d'appel de Nancy a décidé que l'ouverture du GCO n'est plus suspendue, considérant que les intérêts publics du GCO sont importants : dépollution de l'air, désengorgement de l'A35, diminution des temps de transports...

Cette décision, prise en opportunité, ne remet pas en cause le jugement du Tribunal Administratif mais vient seulement permettre l'ouverture de l'autoroute en attendant la mise en conformité des arrêtés et les mesures complémentaires qui interviendront dans un second temps.

La santé des habitants des villages traversés ainsi que l'impact environnemental seraient ils secondaires ?

## Quant à la pertinence de notre recours contre l'aire de service

Il ressort du jugement du TA du

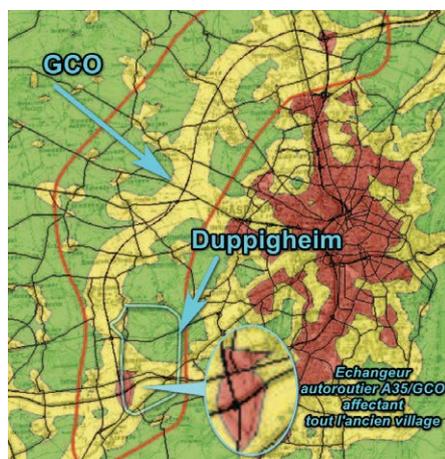
20/07/2021 que le recours de la commune de Duppigheim contre l'arrêté du 05/02/2021 de la Préfète du Bas Rhin autorisant le permis de construire de l'aire de service semble parfaitement fondé.

En effet, nous soulevons, à juste titre, l'absence d'étude d'impact complet de l'aire de service sur sa localisation actuelle. En effet, jusqu'en 2017, l'aire de service devait se construire à Griesheim-sur-Souffel sur 17 hectares. Devant la contestation des élus, elle a été déplacée à Duttlenheim sans rencontrer d'opposition par les décideurs en place.

En mars 2021, pour faire suspendre l'exécution des travaux en attendant le jugement de fond, nous avons fait un recours en référé devant le Tribunal Administratif puis devant le Conseil d'Etat qui ont rejeté notre demande sans justification sur le fond.

Nous attendons désormais le jugement devant le Tribunal Administratif en assistant à regret à la poursuite des travaux de l'aire de service. Parallèlement, nous continuons notre travail de propositions constructives pour éviter ou amoindrir les conséquences négatives de ce projet en demandant notamment :

La réduction de la vitesse à 90km/h pour VL et 80km/h pour PL entre l'échangeur



sud et la fin de la Zone Industrielle de la Bruche afin de réduire les phénomènes d'accélération et de décélération sur la bretelle d'accès qui sont sources de bruit et de pollution de l'air,

L'édification d'un mur anti bruit le long du GCO jusqu'à la zone industrielle côté Ouest pour limiter l'impact acoustique en raison des vents dominants principalement Ouest – Est,



La garantie que l'aire de service ne sera pas agrandie par la création de nouveaux stationnements,

Une installation d'une station de mesure permanente de la qualité de l'air, L'organisation d'une surveillance de sécurité pour préserver les habitations et les nettoyages réguliers sur l'aire de service et aux abords,

La réalisation d'un aménagement paysager sur l'aire de service, le long des bretelles d'accès ainsi que sur la voie menant à la D711 mêlant des arbres hautes tiges et des arbustes afin de densifier la végétation et réduire l'impact visuel.

Malheureusement, ces engagements auraient dû être portés dans les négociations engagées en amont avec les municipalités. Aujourd'hui, nous sommes tributaires des décisions de justice et de la bonne volonté des différentes parties à savoir ARCOS (filiale de Vinci) le concessionnaire de l'autoroute et les services de l'Etat.

## Nos engagements

Nous continuerons à suivre ce projet afin que les différentes parties prenantes respectent leurs engagements et qu'ils délivrent enfin une véritable étude sur la qualité de l'air qui permettra de mieux appréhender les risques et d'en tenir compte pour le développement futur de notre commune.

Nous avons déjà interrogé et demandé à plusieurs reprises le concours de la CEA pour aider les communes impactées à assurer cette veille sanitaire.

Mais d'ores et déjà, consciente de l'importance de l'enjeu de santé publique, la commune finance un programme pour suivre la qualité de l'air, par la société Biomonitor, et une étude sur le bruit, par la société Venathec, pour veiller au respect des dispositions réglementaires par ARCOS.

Ainsi, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à la santé des habitants et des salariés des entreprises de Duppigheim et préserver le bien-être et la quiétude de nos concitoyens !

Julien Haegy



## COMMUNE | DÉMATÉRIALISATION SVE / ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont DUPPIGHEIM, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des

particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dos-

sier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.



**Pour aller plus loin : [www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematierialisation-des-autorisations-durbanisme](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematierialisation-des-autorisations-durbanisme)**

## COMMUNE | ÉLECTIONS 2022

L'élection du président de la République se déroulera :

**> le dimanche 10 avril 2022  
pour le premier tour ;**

**> le dimanche 24 avril 2022  
pour le second tour.**

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Pour vous inscrire sur une liste électorale, veuillez contacter la mairie par mail ([mairie@duppigheim.fr](mailto:mairie@duppigheim.fr)) ou par téléphone au 03 67 29 05 02 pour tous renseignements, et transmettre les documents suivants, avant la date limite d'inscription, le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent les élections : document cerfa de demande d'inscription complété (que vous trouvez sur notre site ou en mairie), justificatif de domicile récent, carte d'identité ou passeport.

Si vous avez 18 ans : l'INSEE vous intègre d'office à vos 18 ans sur la liste électorale dans la commune dans laquelle vous avez fait votre recensement militaire (16 ans). Veuillez contacter la mairie par mail

ou vérifier sur le site suivant [www.demarches.interieur.gouv.fr/ise](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise) si vous êtes bien inscrit.

Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales seront destinataires d'une nouvelle carte électorale avant les élections présidentielles.

Nous vous rappelons que vous êtes répartis sur 2 bureaux de vote : Votre bureau de vote se trouve dans la salle de la bibliothèque, si vous habitez au centre du village, jusqu'au 12 rue de la Gare.

A partir du 14 rue de la Gare, votre bureau de vote se trouve à la salle des fêtes.

### LES VOTES PAR PROCURATION

Totalement dématérialisés

Qui peut faire une demande de vote par procuration ?

Il est possible depuis les élections de 2020 pour tous les électeurs de faire une demande de procuration.

Elle pourra se faire à partir de janvier 2022 de façon totalement dématérialisée.

### Comment procéder ?

L'électeur qui veut établir une procuration se connectera sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Une fois authentifié, il de-

vera indiquer la commune dans laquelle il est inscrit, l'identité de la personne à laquelle il donne procuration (obligatoirement inscrite dans la même commune que lui), et enfin indiquer s'il donne procuration uniquement pour la prochaine élection (en précisant quel tour de scrutin) ou pour une période donnée. L'électeur n'aura plus besoin de se présenter à la gendarmerie de Geispolsheim. Sa demande sera directement transférée, de façon dématérialisée, vers la mairie.

Il reste parfaitement possible d'établir une procuration sur la base de formulaire papier, en se rendant à la gendarmerie.



## COMMUNE | EN BREF

### ASSISTANTE SOCIALE

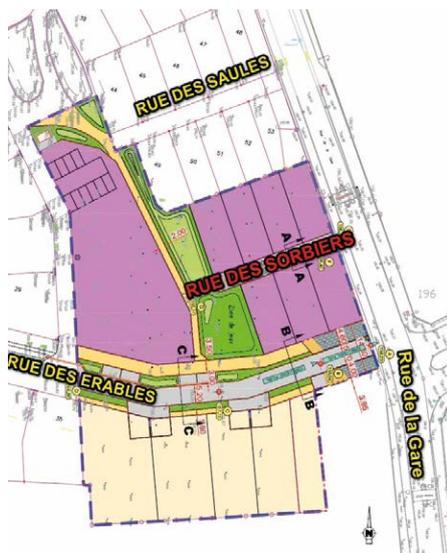
Centre Médico-Social de Molsheim,  
13 rue des Alliés

Vous pouvez contacter le centre Médico-Social de Molsheim, 13 rue des Alliés, via le standard au 03 68 33 89 00.

Le secrétariat vous orientera vers l'assistante sociale qui prendra en charge la situation.

### PERMANENCES DES ELUS LES MARDIS DE 18H A 19H

Pour toutes questions aux élus, vous pouvez prendre rdv auprès de la mairie par téléphone au 03 88 50 80 29 ou par mail : [mairie@duppigheim.fr](mailto:mairie@duppigheim.fr)



**À la suite de la création d'une nouvelle rue dans le lotissement les Platanes, le Conseil Municipal a décidé de la nommer « rue des Sorbiers ».**

### DÉCLARATION D'ARRIVÉE, DE DÉPART ET CHANGEMENT D'ADRESSE

Tout nouveau résident de la commune est tenu de faire une déclaration d'arrivée.

Il vous suffit de passer en mairie aux horaires d'ouverture, muni d'un justificatif de domicile, de votre pièce d'identité ainsi que de votre livret de famille si vous en possédez un, ou de prendre rdv par mail : [mairie@duppigheim.fr](mailto:mairie@duppigheim.fr)

Ces mêmes documents sont demandés pour vous inscrire sur la liste électorale. Vous pouvez profiter de faire votre demande dans le même temps.

De même, lors d'un départ, l'administré indique ce dernier également en mairie.

Il est possible de signaler votre départ, ou simple changement d'adresse, par mail.

## ENFANCE | ATELIER DU 14 JUILLET

La commission enfance a organisé le dimanche 11 juillet 2021 à la bibliothèque, un atelier de confection de drapeau tricolore à l'occasion de la fête du 14 juillet pour les enfants de la commune.

Cette matinée de création a été l'occasion pour petits et grands, de mêler bricolage, pédagogie et jeux.

Ils ont pu apprendre la signification des couleurs du drapeau français, l'histoire de cette fête, la marseillaise tout en créant leur propre drapeau français et en dessinant autour de ce thème.

Les enfants ont ensuite exposé leurs dessins sur la vitrine de la bibliothèque pour le plus grand bonheur des passants.

La matinée s'est achevée par un bon goûter et chaque petit bricoleur est reparti avec son drapeau.

Les petits duppigheimois et duppigheimaises étaient donc fin prêts à célébrer le 14 juillet.



## ENFANCE | LE GOÛTER DU PÉRISCOLAIRE

Privilégier une alimentation locale pour nos enfants est fondamental. Cette démarche permet aux enfants de manger des produits de saison, avec plus de goût et souvent meilleurs pour la santé.

Dans cet objectif, la commune, l'équipe du périscolaire et le maraîcher monsieur Guillaume Hartz se sont réunis afin de créer un partenariat, qui permettra de proposer ponctuellement des goûters composés de produits locaux et de saison. C'est également un acte écologique qui soutient directement l'économie locale, des agriculteurs et des petits producteurs locaux.



## ENFANCE | DUPPI'PUTZ

Le 16 octobre 2021, la commune et l'association de pêche de Duppigheim se sont alliées pour la seconde édition de Duppi'Putz.

La commune remercie chaleureusement l'ensemble des 39 habitants petits et grands qui ont donné de leur temps pour nettoyer la nature.

Les bénévoles munis de gants, de sacs poubelles et de leur motivation ont ramassé aux abords de la Bruche, des chemins et de la route départementale 711, des débris de toutes sortes, plastiques, canettes, pneus, bois, seau, etc. sans toute fois atteindre le volume de la première édition (1 tonne 240kg)



Les participants se sont retrouvés à la fin du nettoyage sous le préau de l'AAP-PMA pour récupérer une collation. Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra lors de la prochaine édition de nous retrouver au tour d'un repas chaud. Merci à tous les bénévoles et amoureux de la nature.

### Le saviez-vous ?

Qu'elles soient faites d'acier ou d'aluminium, les canettes présentent en effet la particularité d'être intégralement valorisables. Plus étonnant, elles le sont indéfiniment puisque les divers traitements subis n'affectent jamais leurs qualités initiales.

Elles peuvent devenir des vélos, des avions, des aérosols, des pièces automobiles, des pièces de monnaie, des appareils électroménagers, des trottinettes. Le recyclage des canettes usagées permet de fabriquer des centaines de produits différents



# ENFANCE | LES ACTIONS DE NOËL

Durant les fêtes de fin d'année, la commune a organisé un bon nombre d'activités pour petits et grands afin d'animer la magie de Noël.

## Atelier de bricolage

La féerie a commencé le dimanche 14 novembre 2021 avec l'organisation, par la commission enfance, d'un atelier de bricolage pour accompagner les cadeaux de Noël de nos anciens. Les habitants, petits et grands se sont largement mobilisés pour bricoler sur le thème de Noël. La municipalité remercie chaleureusement les 49 bénévoles ayant participé à cet atelier de collage, découpage, assemblage, peinture et qui a mobilisé tous les talents et l'imagination de nos artistes du jour. Les bricolages ont ensuite fait le bonheur de nos aînés lors de la distribution des cadeaux le samedi 4 décembre.



## Boîte aux lettres du père Noël

Dès le 17 novembre, le Père-Noël a demandé à son lutin d'installer sa boîte aux lettres magique au niveau de la bibliothèque, afin que

chaque enfant puisse y glisser sa lettre. Une fois envoyée, celle-ci arrive directement dans son bureau au Pôle Nord. Bien entendu, il a répondu personnellement à chaque enfant et apporté un peu de magie dans les yeux des petits.

## Bricolage bonhomme de neige

La municipalité a lancé un défi aux enfants de la commune : Créer un bonhomme de neige avec des produits récupérés. Cette action permet d'allier bricolage, écologie et ambiance de Noël. Nous remercions l'ensemble des petits bricoleurs pour leur participation et leur imagination. Les habitants ont ensuite pu voter pour leur bonhomme de neige préféré lors du marché de Noël le 11 et 12 décembre. Les grands gagnants recevront leur prix lors des vœux du maire tout début janvier.



## Concours décoration maison

Pour la seconde édition, la municipalité a lancé le concours des décorations de Noël. Cette année, les participants ont pu concourir dans une des 3 catégories :

- Maison décorée
- Maison illuminée
- Balcon

Merci à tous pour votre participation.

Le grand jury de ce concours est composé des enfants de l'école élémentaire et des seniors du Stammtisch.

Les gagnants recevront également leur prix lors des vœux du maire tout début janvier.



## Collecte de boîtes de Noël pour les plus démunis

En cette période de Noël, la commune a décidé d'apporter un peu de chaleur au plus défavorisés en devenant un point collecte de ces boîtes. Le principe est assez simple : il suffit de prendre une boîte, d'y mettre quelque chose de chaud (gants, bonnets, couverture, etc.), un produit de beauté (crème, gel douche, maquillage, etc.), un accessoire de loisirs (livre, place de cinéma, etc.), quelque chose de gourmand (chocolat, bonbons, bredele, etc.) et un mot doux. Les Boîtes de Noël ont été distribuées par diverses associations caritatives.

Merci à tous pour votre participation.



# ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | SOIRÉE DUPPI'VERT

Pour l'occasion, la salle était décorée par les dessins des enfants sur le thème

« Dessine-moi un arbre ».

Le public a apprécié les belles œuvres réalisées avec une remarquable dextérité.

**Bravo et grand merci aux enfants !**

Cette soirée fut animée par **Jacques Detemple** de « Haies Vives d'Alsace » et par **Marc Keller** de la « Ligue Protectrice des Oiseaux ».



Les interventions des deux spécialistes étaient complémentaires. Elles portaient essentiellement sur le fonctionnement des écosystèmes et l'importance des continuités écologiques.

**Jacques et Marc** sont intervenus au préalable dans notre commune : le premier nommé pour organiser nos plantations de haies et d'arbres en mars 2020, le second est intervenu dans nos écoles pour des présentations de la faune locale aux enfants.

**Jacques Detemple** expliquait l'importance de planter ou tout simplement de laisser pousser des essences locales et d'espacer au maximum les tontes au moins jusqu'aux diverses floraisons.

On peut aussi ne plus intervenir sur une petite partie de son jardin.



La faune locale ne reconnaît pas ou peu les essences décoratives importées.

Les insectes et autres invertébrés se développent plus facilement sur les variétés de plantes endémiques.

Cette petite faune est pollinisatrice et



constitue l'alimentation de base de nos oiseaux, entre autres.

La richesse et la diversité des espèces invertébrées permet également de contenir la prolifération d'insectes ravageurs. L'équilibre entre les espèces se fait progressivement et naturellement.

La présence de haies et d'arbres dans notre environnement est très utile y compris en milieux urbains et périurbains.

- Ils fixent et enrichissent le sol
- Ils apportent de l'humidité et de la fraîcheur
- Ils consomment du dioxyde de carbone et produisent de l'oxygène
- Les microbes (bactéries et champignons), vivant en symbiose avec les racines des arbres, participent activement à la fixation du CO2.

De plus, nos arbres, arbustes et arbrisseaux sont décoratifs par leur port, les couleurs de leur feuillage et leur floraison. Ils adoucissent le paysage, l'apaisent et produisent de l'oxygène et du bien-être.



**Marc Keller** confirma l'importance de la végétalisation par des essences locales de nos espaces publics et privés.

Pour conserver et reconstituer les habitats de nombreuses espèces d'oiseaux, il convient d'être plus tolérant et accepter dans les espaces publics et chez soi, quelques fourrés végétaux.



Les populations de plusieurs espèces de passereaux régressent par la perte progressive de leurs habitats sous la pression humaine.

Nous pouvons les aider sans que cela ne bouleverse notre quotidien. Il suffit parfois de limiter nos interventions et d'être plus tolérants.

Marc a ensuite projeté des photos d'oiseaux en les décrivant et en expliquant leur rôle dans l'écosystème et leur utilité pour l'humanité.

Le public a pu admirer la beauté et la diversité des différentes espèces.

**Merci à Jacques et à Marc pour leurs passionnantes présentations !**

Ils ont su créer une belle interaction avec le public.



## Concours photos

Les photos numérotées et anonymes ont été soumises au vote à la commission écologie environnement qui a établi le classement suivant :



1-M<sup>r</sup> Michael Weiskopf - Martin pêcheur



2-M<sup>r</sup> Richard Kanier - Mésange charbonnière



3-M<sup>r</sup> Jean Schmitt - Buse variable



4-M<sup>me</sup> Michelle Kiehl - Lézard des murailles



5-M<sup>me</sup> Xavière Rodrigues - Lézard des murailles

Merci aux participants ! Ils sont avant tout les témoins de notre remarquable biodiversité. Après la remise des prix aux lauréats, nous avons eu le plaisir de projeter diverses photos paysagères et animalières de Duppi'geois particulièrement sensibles à la flore et la faune qui composent notre environnement naturel. Merci aux talentueux photographes pour leur partage ! La soirée s'est achevée en convivialité par le verre de l'amitié.

## LES PROJETS DUPPI'VERT



- Poursuivre les plantations d'essences locales par chantiers participatifs
- Appuyer les projets d'installations d'essences locales chez les particuliers
- Organiser diverses manifestations afférentes à notre écosystème

# ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | INVITONS LA NATURE

## Invitons la nature chez nous !

Si vous souhaitez installer des essences locales chez vous ou remplacer vos plantations, nous vous invitons à faire votre choix dans cette liste.

Selon le nombre de demandes, nous pourrions organiser des commandes groupées auprès de Haies Vives d'Alsace ou de pépiniéristes spécialisés.

**Contact pour tout renseignement et conseil :** [andre.thomas@duppigheim.fr](mailto:andre.thomas@duppigheim.fr)

Liste d'essences locales de station plaine

Arbres feuillus	Arbres résineux (plaine):	Arbustes, arbrisseaux ou haies
Alisier torminal Aulne glutineux (zone humide) Bouleau <b>Charme</b> Châtaigner Chêne rouvre Chêne pédonculé Cormier <b>Erable champêtre</b> Erable sycomore Erable plane Frêne (risque de charlarose) Hêtre Houx Merisier <b>Merisier à grappes</b> Noyer Orme champêtre (hybride) <b>Poirier sauvage</b> <b>Pommier sauvage</b> Robinier faux acacia Saule blanc (zone humide) Saule marsault <b>Sorbier des oiseleurs</b> Tilleul Tremble	Cèdre du Liban (option) Cèdre de l'Atlas (option) Pin sylvestre	<b>Aubépine</b> Bourdaine Bruyère Camérisier à balais (chèvrefeuille) Cornouiller mâle Cornouiller sanguin Eglantier Fusain Genêt à balai Lierre Nerprun purgatif <b>Noisetier</b> <b>Prunellier</b> Ronce Sureau noir Troène Vigne sauvage Viorne lantane Viorne Aubier
Éviter l'implantation d'arbres à forte croissance à proximité des habitations, bâtiments et structures minérales.  Possibilité de créer des arbres têtards.  Si nécessaire, prévoir le ramassage et le compostage des feuilles mortes.		Possibilité d'implanter des arbustes à proximité des bâtiments.  Privilégier les plantations en bouquets, haies et en périphérie d'arbres.  Prévoir des tailles ponctuelles. Tailler de préférence entre novembre et mars.  Le panachage d'essences locales est très décoratif pour la création d'une haie.





## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | LA RUBRIQUE ÉCOLO

Depuis quelques décennies, nous avons pris l'habitude de maîtriser et d'entretenir drastiquement nos pelouses, jardins et espaces verts. Nous y avons implanté des essences décoratives importées, souvent hybrides et qui constituent majoritairement nos haies de séparation.

Ces installations sont devenues habituelles et des phénomènes de mode.

Notre petite faune locale reconnaît mal ces essences et ne sait les utiliser de manière optimale.

Ce sont les espèces indésirables, sans concurrence naturelle, qui s'y comportent le mieux et qui prolifèrent.

Parfois, nos décorations extérieures sont uniquement minérales.

Ces pratiques collectives assoient progressivement des déserts biologiques qui nuisent à notre écosystème.

Pensons à installer progressivement des essences locales qui sont aussi décoratives et utiles aux différents biotopes.

Pensons à pratiquer partiellement les tontes différenciées de nos pelouses en tolérant d'autres variétés d'herbacées qu'uniquement le gazon. Les abeilles et autres papillons vous remercieront !

Pour aider la nature, il suffit de faire les bons choix et d'être plus tolérants.

Ces quelques actions simples ne bouleverseront pas notre quotidien et sont très utiles !

Le fait de reconnaître et de protéger notre écosystème contribue également à sauver la planète



## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE | LE SERVICE TECHNIQUE

Le travail de nos agents est essentiellement saisonnier :

- **Printemps** : Installation du fleurissement, arrosage, désherbage, fauchages, tontes et tailles

- **Été** : Arrosage, désherbage

- **Automne** : Ramassage des feuilles mortes, tailles

- **Hiver** : Interventions en cas de neige et verglas

- **Toute l'année** : Nettoyement et balayage des espaces publics, entretien des différentes structures, divers dépannages, réparations et installations, mise en place de signalisations et sécurisations, etc...

**Remarque** : Notre commune a abandonné l'utilisation de produits phytosanitaires depuis 2018. Le désherbage s'effectue dorénavant de manière manuelle ou mécanique. Ces opérations sont plus demandereses en temps et en énergie mais bien plus favorables à notre environnement.

**Cimetière** : Si le désherbage des allées publiques incombe à la commune, celui du pourtour des tombes incombe aux concessionnaires.

Avant 2018, nos agents traitaient l'ensemble du cimetière au désherbage chimique. Actuellement, le désherbage manuel autour des tombes constitue un temps de travail significatif que nous ne pouvons plus prendre en charge. Nos agents interviennent selon un semainier établi par le responsable technique et le chef d'équipe. Ce semainier peut être modifié en cas d'urgences ou d'absence imprévue d'un agent.

Les prescripteurs sont le maire et l'équipe municipale. Les agents sont au service de la commune. Leur rôle est prioritairement d'intervenir sur les bâtiments et espaces publics du village.

La nature et le lieu de leurs travaux ne leur sont pas imputables.

Pour formuler des remarques ou pour des demandes ponctuelles d'interventions, merci de vous adresser à :

[andre.thomas@duppigheim.fr](mailto:andre.thomas@duppigheim.fr)

Nos agents suivent régulièrement diverses formations afin d'améliorer leur technicité et leur sécurité.

### Déjections canines

Des propriétaires de chiens font malheureusement toujours preuve d'incivilité et ne ramassent pas les déjections de leurs compagnons à quatre pattes.

Certains espaces verts sont maculés de crottes de chiens. Lors des travaux de tonte et de fauchage, nos agents sont régulièrement souillés de déjections canines. Nous ne pouvons continuer à les exposer à ces situations écœurantes. Ils ont d'ores et déjà la consigne de ne plus intervenir sur les pelouses encombrées.

Si ce type d'incivilités se poursuivent, nous serons dans l'obligation de confier l'entretien de ces espaces à des entreprises spécialisées et ce aux frais du contribuable.

### Le matériel

Nous veillons continuellement à optimiser et utiliser au maximum notre parc matériel.

Un véhicule et un tracteur trop anciens seront remplacés prochainement par un engin polyvalent plus adapté aux diverses interventions dans notre village.

### Les tontes des espaces publics

Nous poursuivons les tontes différenciées de nos espaces verts publics afin de préserver notre écosystème.

Néanmoins, nous réorganiserons les passages

en tonte. Certaines placettes ainsi que les cheminements seront entretenues plus régulièrement afin de faciliter l'accès au public.

Nota: Ces espaces ne sont pas mal entretenus ou même sales. S'ils ne sont pas souillés de détritiques et de déjections canines, ils constituent

des espaces naturels urbains qui profitent aux Duppigheimois et à la biodiversité.

## SECTION FONCTIONNEMENT

## SECTION INVESTISSEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
<b>DÉPENSES COURANTES</b> <b>CHARGES DE PERSONNEL</b> <b>INTERETS DE LA DETTE</b> <b>SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>DOTATION DE FONCTIONNEMENT</b> <b>IMPÔTS : CVAE + CFE, TFPB, TFNB</b>	<b>GRANDS TRAVAUX :</b> <b>Zone de loisirs...</b> <b>ACQUISITIONS : Mobilier...</b>	<b>FCTVA (16.40% appliqués sur les investissements réalisés)</b> <b>TAXE D'AMENAGEMENT (TA)</b> <b>EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT et D'INVESTISSEMENT</b>
Prévisions en hausse : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les nouvelles infrastructures (Tennis/Foot /Pétanque...)</li> <li>• Le doublement de la contribution au SDIS passant de 31 000€ à 62 000€ en 2022</li> <li>• Coût de l'énergie ...</li> </ul>	Prévisions en baisse : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dotations de l'Etat fondent : de 395 453 € en 2015 à 220 217€ en 2020</li> <li>• CVAE : 2021 (à ce jour) = 833 000.00€ 2022 = 224 000.00€</li> </ul>	EMPRUNT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement du capital (320 000€/an jusqu'en 2038)</li> <li>• EPF (acquisition de terrains au Dorfgraben): 244 000€/an (jusqu'en 2023)</li> </ul>	Prévisions en baisse : <ul style="list-style-type: none"> <li>• FCTVA :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2021 : 768 000 €</li> <li>• 2022 : 450 000 €</li> <li>• 2023 : 100 000 € ?</li> </ul> </li> <li>• La TA diminuera drastiquement dès que les constructions seront terminées</li> </ul>

### Des recettes en baisse significative et des dépenses en hausse !

Les sigles :  
**CVAE** : COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES  
 et **CFE** : COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES  
**FCTVA** : FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

**TFPB** : TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES  
 et **TFPNB** : TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES

Pour nous permettre d'investir les prochaines années, nous avons opté cette année pour thésauriser les excédents (possible grâce à l'emprunt de 6 millions pour la zone de loisirs) et donner la priorité à la mise en place de la 6<sup>e</sup> classe, d'une annexe à la cantine pour le périscolaire et mener à bien les réflexions :

- sur une rénovation thermique et énergétique de l'école primaire,
- sur les travaux à terminer dans la zone de loisirs sans avoir à engager des dépenses excessives,
- sur la sécurisation des déplacements dans notre village,
- sur la rénovation de l'ancienne synagogue.



## LIEN SOCIAL | LA SYNAGOGUE

Notre projet avance au rythme des méandres administratifs et des délais imposés ! Nous espérons néanmoins voir les premiers ouvriers se mettre à l'œuvre dès début 2022

## LIEN SOCIAL | LE NOËL DES SÉNIORS

Nous nous faisons une joie de nous retrouver autour d'un repas festif, hélas .....

La situation sanitaire nous a obligé à rester prudents cette année encore.

La remise d'un colis festif s'est tenue à la salle des fêtes le samedi 4 décembre autour d'un vin chaud et de quelques douceurs.



### La recette de Germaine K. Kougelhoppf SANS raisins\*

750g de farine, 130 g de  
sucre, 130 g de beurre mou,  
2 œufs, 1 cube de levure fraîche, 30cl de lait

Mélanger la levure et 1 c à s de sucre à un peu de lait tiède. Une fois que la levure a monté, faire un puit dans la farine, y mettre le sucre, le beurre, les œufs et la levure. Battre le tout très longtemps avec énergie. Laisser lever la pâte jusqu'à ce qu'elle double de volume.

Beurrer un moule à kougelhoppf, y mettre des amandes, battre encore une fois la pâte mais moins longtemps, la mettre dans le moule et laisser monter encore une fois.

Cuire 30 mn à 180°, chaleur tournante.

*\*L'époux de Germaine détestait les raisins secs, quand on lui offrait du kougelhoppf, il regardait la tranche par transparence pour détecter la moindre trace de raisins. Germaine le rassurait en lui disant qu'aucun homme n'est décédé après avoir mangé des raisins.*

## LIEN SOCIAL | STAMMTICH

Vous en avez été trop longtemps privés, mais voilà que le Dippiemer Stammtich accueille à nouveau ses joueurs de cartes et de tri domino ainsi que rires et papotages, le tout, accompagné de pas mal de douceurs. Nous nous sommes lancé un défi de taille : celui de confectionner le plus grand tricotin de Duppigheim et pourquoi pas, soyons audacieux, du monde !

En attendant, le Stammtich invite toutes les personnes qui ont envie de partager un peu de joie et de bonne humeur tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois.



## LIEN SOCIAL | LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

C'est sous un soleil radieux et avec quelques bulles que nous avons inauguré le marché le 10 septembre dernier. Il se tient désormais tous les vendredis de 15h à 19h à la meule, rue du Maréchal Leclerc et fait le bonheur des villageois qui prennent plaisir à se retrouver pour échanger les dernières nouvelles de Duppigheim !

Nous avons proposé aux nombreuses associations du village la possibilité de tenir une buvette au marché, pour le moment, seuls le Fer à Cheval et Cascad ont répondu favorablement.

### Halloween au marché :

Déguisés en sorcières ou fantômes, les enfants du périscolaire ont défilé devant tous les étals en scandant « Un sort ou des bonbons », les commerçants se sont empressés de s'exécuter en remplissant les poches de sucreries.



Le maraîcher :  
**HCS Guillaume Hartz**



Alimentaire sec, cosmétiques, ménager, hygiène zéro déchet :  
**la tête dans le bocal**



Epicerie itinérante vrac et 0 déchets :**Truck n Vrac**  
(1 semaine sur 2)



Les confitures :  
**Jean Baptiste Dubost**

### Vous y trouverez :

Le fromager :  
La cave d'affinage de Riquewihir  
Traiteur l'orient en express :  
M<sup>me</sup> Ennah Saloua  
Ainsi que quelques exposants occasionnels



Ingédients secs pour préparations culinaires en bocaux : **La fêlée du bocal**  
(le 1<sup>er</sup> vendredi du mois)



Le boucher :  
**Le couteau d'or David Murail**



Le pâté lorrain :  
**Chez Marie Pierre**  
(1 semaine sur 2)



Rôtisserie :  
**Pageo**



L'apiculteur :  
**Mr Dillinger**

## LIEN SOCIAL | LE FLEURISSEMENT

Le 23 juillet dernier c'est avec une Rosalie qu'une joyeuse équipe a arpenté les rues de Duppigheim pour repérer les maisons remarquablement fleuries. Les 23 nominés, toutes catégories confondues, seront récompensés au cours d'une cérémonie festive le dimanche 9 janvier 2022. Serons également primés, les plus jolies décorations de Noël, les arboriculteurs ainsi que quelques méritants associatifs et sportifs.

Lors de cette joyeuse escapade, étaient présents : Monique Wunderlich, Muriel Haegy, Marie Hélène Brom, Robert Rauch, Sylvie Bentz de la commune de Duttlenheim et Véronique Elö.



## TRAVAUX | OUVERTURE DE LA 6<sup>ÈME</sup> CLASSE

Après 2 mois de travaux, la 6<sup>ème</sup> classe a été ouverte dans les délais pour permettre l'accueil des élèves de Monsieur RAUCH, notre nouveau professeur des écoles à qui nous souhaitons la bienvenue.

Ce nouveau local se situe dans l'ancienne « salle bleue » qui se subdivise désormais en deux pièces : la nouvelle classe et une petite salle destinée aux activités des enfants ou aux réunions.

L'ensemble de ces travaux, équipement compris, s'élève à moins de 70000 euros.



## TRAVAUX | VIABILISATION DE LA RUE DES PLATANES

La viabilisation de la rue des Platanes a débuté en 2018.

Pour ce faire, il convient de réaliser :

- l'installation de l'assainissement, l'eau potable,
- l'installation des réseaux secs (le gaz, l'électricité, les télécommunication),
- l'installation de l'éclairage public,
- les travaux de voirie,
- l'installation d'un transformateur électrique

Les travaux d'assainissement ont été réalisés en 2018 et le reste du chantier s'est poursuivi en 2020 et 2021.

Le montant global du projet financé par la commune s'élève à plus de 230000 euros pour la viabilisation de 180 mètres de route.

La vente des terrains permettra à la commune de financer intégralement ces travaux mais également de disposer d'un reliquat utilisable pour la réalisation, l'entretien et la rénovation de voiries communales.

En attendant l'installation des entreprises, la voirie n'a pas été totalement achevée du côté ouest de la route.



## LES AUTORISATIONS D'URBANISME, UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

Art. 544 du code de l'urbanisme: « **La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements** »

Voilà une formule bien rassurante pour tout propriétaire d'une parcelle de terrain constructible qui constitue son espace privé.

Mais hélas, cet article ne forme que la partie émergente de toute une encyclopédie de textes de lois qui encadrent et limitent le principe de propriété, car dans notre société **la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres...**

Malheur à celui qui en tirerait la conclusion « je suis chez moi, je fais ce que je veux ». Ceux qui trouvent le courage de se plonger dans l'univers de l'urbanisme se voient rapidement engagés dans un labyrinthe de formulations cabalistiques décryptables par les seuls juristes chevronnés et rédigés dans un jargon juridique aussi antique que complexe. De fait, tous nos projets, activités, ou presque, sont règlementés et soumis à autorisation préalable. Avant d'entreprendre des travaux, mieux vaut s'informer de leur légalité car toute infraction en urbanisme est aussi une infraction pénale, passible de sanctions sévères, voire de peines d'emprisonnement dans les cas extrêmes.

L'outil principal pour les autorisations d'urbanisme est le Code National de l'Urbanisme qui trouve son expression locale dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), celui-ci étant, le cas échéant, assorti d'un Règlement de lotissement valable pendant 10 ans

Les PLU sont depuis peu consultables en ligne, comme bon nombre de documents d'urbanisme.

Celui de Duppigheim est également consultable sur le site de la commune ou sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>. Il s'articule en un règlement écrit et un document graphique qui permet d'identifier les différentes zones de notre village, ainsi que les règles qui s'y appliquent. Prudence, cependant dans vos recherches, il s'agit de bien identifier la source de vos informations, car une règle valable dans le Code National peut être différente dans le PLU, celui-ci pouvant lui-même être corrigé par le règlement de lotissement. Décidément rien n'est simple, alors que l'article 1 du Code civil préconise que « **nul n'est censé ignorer la loi** », une phrase qui permet au législateur de sanctionner une simple méconnaissance des règlements de la même manière que la volonté délibérée de ne pas les respecter. Méfiez-vous donc, si vous cherchez dans la jungle des écrits le précieux sésame qui vous promet la légalité de vos travaux.

Vous voudriez éviter de déclarer votre futur abri de jardin ou votre piscine ? Ne vous fiez pas aux « astuces » d'un ami : votre abri est en bois démontable sans fondations ? ... Il n'en sera pas moins soumis à déclaration, car tout ce qui est abrité par un toit est susceptible de générer de la surface taxable au-delà de 5m<sup>2</sup> d'emprise au sol.

Si vous fermez le tout de 4 murs, votre « construction » devient alors un « bâtiment » susceptible de générer de la surface habitable, et donc, taxable...

Votre piscine est en « kit » hors sol ? même verdict : au-delà de 10m<sup>2</sup> elle constitue une « construction ». De même, tout ce qui est considéré comme démontable, doit être théoriquement démonté au bout de 3 mois.

Vous prévoyez de protéger votre intimité par une clôture haute comme celle que vous voyez dans la rue d'en face ? Attention, car ce que le PLU autorise dans une zone peut être interdit dans la vôtre.

Non seulement le PLU comporte des règles différentes selon qu'il s'agit d'une zone urbaine, artisanale, agricole ou naturelle, mais en plus des règlements parallèles pourraient s'y substituer : ce que vous autorise le PLU, peut être interdit au titre du Code Civil, du Code de l'Environnement, ou du PPRI (plan de prévention des risques d'inondation). Ce dernier impacte d'ailleurs très fortement notre commune. Par ailleurs, d'autres critères comptent dans la régularité de vos travaux : hauteur, volume, implantation sur le terrain etc. ....

Votre dernier recours : demander une dérogation en mairie ? Rien n'est moins sûr, car le Maire, de par ses fonctions, est en charge de la police de l'urbanisme. Il ne pourra déroger qu'en vertu « d'adaptations mineures » (uniformité architecturale, configuration des sols...) mais toujours motivées par un intérêt collectif, et jamais pour « arranger » les intérêts d'un particulier ou d'une entreprise !

Agacé par tant d'embûches, vous décidez de réaliser votre projet à l'encontre des lois ? Assurez-vous d'avoir un bon ange gardien et surtout un voisinage tolérant, car la facture risque d'être salée... Les poursuites pénales ne sont prescrites qu'au bout de 6 ans. Néanmoins, les recours en partie civile restent possibles pendant 10 ans, et votre réalisation ne sera d'ailleurs jamais légalisée.

Bon à savoir : les services des impôts se sont récemment dotés de nouveaux outils pour la détection de structures non déclarées. Par superposition de vues aériennes sur Google maps et de leurs propres documents, ils repèreront facilement les installations récentes et... taxables. Donc, à bon entendre, salut !

En conclusion, mieux vaut soumettre vos demandes à la mairie. Elle transmettra votre dossier au service instructeur, l'ATIP du Bas-Rhin, seul organisme habilité à analyser la faisabilité de votre projet, que vous pourrez dès lors réaliser en toute quiétude, en cas d'avis favorable, bien entendu.



## Réunions publiques : rue de la gare, rue des Roses, quartier des Platanes > sondage résultat

Une réunion d'échange entre riverains de la rue des Roses s'est tenue en date du 19 juillet 2021.

La rue des Roses a connu une densification de l'habitat, les riverains se sont exprimés pour évoquer leurs inquiétudes liées à la circulation automobile, ainsi que de problèmes de stationnements.

La rue des Roses entre la place de la mairie et la rue des Muguets a une largeur de l'espace public inférieure à 6 mètres à certains endroits avec des trottoirs étroits et souvent encombrés par des voitures.

Les riverains nous ont également alerté que la création de nouveaux logements dans le quartier (rue des Tulipes) va entraîner une circulation accrue.

Nous avons rappelé le code de la route qui précise que le stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique, et que la sécurité des piétons doit être assurée. Ici la largeur de trottoir ne permet pas d'adapter la législation qui impose un minimum de 1,40 mètre de trottoir.

Des panneaux d'interdiction de stationner vont être mis en place.

Une réunion d'échange entre riverains du nouveau quartier des Platanes s'est tenue également en date du 19 juillet 2021 avec pour sujet le stationnement.

Dans ce nouveau quartier, dont la dernière tranche est en cours de construction, les riverains ont vécu des conflits dus aux stationnements.

Les personnes qui sont intervenues (sur place ou par mail) n'ont pas exprimé le même besoin, certaines souhaitant que l'espace public offre d'avantages de place de parking, d'autres ont estimé que la commune avait déjà fait le nécessaire.

Certains ont exprimé le souhait que des zones naturelles ou agricoles soient achetées par la commune pour que les immeubles créés aient suffisamment de place de parking.

N'ayant pas de données chiffrées de l'éventuel besoin de places de stationnement sur l'espace public (qui n'était pas prévu par le PLU) un sondage a été distribué.

Il en ressort :

Taux de réponse des particuliers :

$25/54 = 46 \%$

Taux de réponse des collectifs :

$9/32 = 28 \%$

Parmi les personnes s'étant exprimées :

Chez les particuliers :

Seuls 12% déclarent garer leurs véhicules sur le domaine public et 72% déclarent avoir davantage de place sur leur espace privé que de véhicules.

Le besoin exprimé sur l'espace public est de 3 places sur 25 réponses soit environ 7 places nécessaires.

Dans les collectifs :

55 % déclarent garer leurs véhicules sur le domaine public (dont 33% systématiquement).

Le besoin exprimé sur l'espace public est de 6 places sur 9 réponses soit environ 21 places nécessaires.

D'après ce sondage il est demandé à l'espace public d'accueillir 28 places.

Une dizaine de places ont été créées rue de la Gare, à l'intérieur du quartier des platanes plus d'une vingtaine et il est prévu quelques places supplémentaires près du tri sélectif.

Plus aucun immeuble supplémentaire n'est prévu dans le quartier.

À la suite d'une pétition, une réunion publique s'est tenue en date du 08 juillet 2021 concernant une partie de la rue de la Gare située entre la rue des Merles et la rue Lamartine.

Les habitants se sont plaints de la vitesse excessive et de potentiels problèmes de sécurité.

La municipalité avait étudié la mise en place d'un ralentisseur, ce dernier a été largement rejeté par les riverains : problème de bruits, obligation de passer à 30 km/h à ce seul endroit créant une décélération et une accélération...

Les riverains ont exprimé leur souhait de voir passer la partie urbanisée de la rue de la Gare en zone 30 avec mise en place de chicane pour forcer le ralentissement.

Les personnes qui se sont exprimées ont également souhaité la mise en place de contrôles de vitesse.

Un radar pédagogique a déjà été mis en place pour évaluer la vitesse.

La commune a décidé d'étendre la zone 30.



## VIE ASSOCIATIVE | LIVRET DES ASSOCIATIONS

Cette année aurait dû avoir lieu le forum des associations lors du dernier week-end d'août. Après concertation, les associations participantes ont décidé de ne pas maintenir cette manifestation à cause de toutes les contraintes sanitaires que cela impliquait pour la gestion de

toute la zone de loisirs. Elles ont donc choisi de créer un livret des associations, en partenariat avec la commune qui a financé le livret, pour se présenter aux habitants. Celui-ci a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Nous remercions Loïc Falempin pour son travail de conception de ce livret.

Rendez-vous est déjà pris pour 2022 et réitéré le forum des associations.

## URBANISME | ZONE 30



### Extension de la Zone 30 sur toute la zone d'habitation

Duppigheim a vu sa vitesse limitée zone par zone par étapes depuis 1990 avec une partie de la rue de la Gare ou de la rue

des Platanes, en 2001 la rue du Général de Gaulle, la rue de Prés et de la Chapelle, en 2005 la rue des jardins ou des Tilleuls...

Diverses limitations à 30 avaient également été mises en place à tous les dos d'ânes comme l'oblige la législation.

La Commission Urbanisme a proposé d'étendre la Zone 30 pour ne plus en créer qu'une seule.

Il a été proposé de l'étendre sur toute la zone urbaine d'habitation.

### Les avantages de la zone 30 :

Plusieurs arguments entrent en ligne de compte pour l'extension de la zone 30.

#### - Plus de sécurité !

Les risques et la gravité des accidents sont directement proportionnels à la vitesse. La zone 30 est donc un dispositif de sécurisation important pour les piétons.

#### - Distance de freinage raccourcie !

A 30km/h, il est possible d'arrêter sa voiture sur 13 mètres. A 50 km/h, cette distance est doublée !

#### - Plus de fluidité !

Il est prouvé qu'une vitesse réduite entraîne une circulation plus aisée, notamment dans les carrefours.

#### - Moins de bruit !

La réduction de la vitesse entraîne une réduction du bruit de l'ordre de 2 à 3 décibels (correspondant, dans la perception du bruit, à une réduction de la moitié du trafic).

#### - Moins de pollution !

La limitation à 30km/h réduit les émissions polluantes et la consommation

d'essence <sup>(1)</sup>

Les meilleurs effets sont obtenus quand les conducteurs adoptent une conduite «souple».

#### - Moins de trafic de transit !

Cette mesure est dissuasive pour les véhicules dits «de transit», qui ne font que traverser le village du nord au sud (trafic Rue de la Chapelle – Zone industrielle qui pourra se reporter sur la D711 et le COS).

Duppigheim garde la règle générale du 50km/h (panneau d'entrée d'agglomération) et des panneaux B30 annoncent les entrées dans les zones 30, avec le recours possible au marquage «ZONE30» en complément.

Le travail de hiérarchisation aboutit à de grandes zones 30 (respectant la demande d'aménagement cohérent du décret du 30 juillet 2008).



<sup>(1)</sup><https://www.cerema.fr/fr/actualites/zone-30-pollution-locale>

## VIE ASSOCIATIVE | DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS



### VIE ASSOCIATIVE | AVIS AUX ARTISTES



Nous sommes toujours à la recherche de personnes avec une âme d'artiste ou non qui souhaiteraient se lancer dans la création d'une association de décoration.

Il s'agirait de créer des décorations pour les différentes périodes de l'année (Noël, été, Pâques, Halloween ...) pour le village.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer un mail à [laetitia.falempin@duppigheim.fr](mailto:laetitia.falempin@duppigheim.fr)

Afin de maintenir et d'améliorer le dialogue avec les associations, en plus du quotidien, la municipalité a décidé de les rencontrer une à deux fois par an lors d'une réunion qui les rassemblent toutes.

La première a eu lieu au mois de juin. Elle a eu, dans un premier temps, pour objectif de faire le point sur la situation Covid et son impact dans la vie des associations.

Le but de ce temps d'échange est également de voir comment la municipalité peut les soutenir au quotidien ou pour divers projets.

La mairie tient également à féliciter toutes les associations pour leur attractivité et leur dynamisme.

# COMMUNICATION | PANNEAUX DE SIGNALISATION



## Panneaux de signalisation dans la zone de loisirs :

La rénovation de la zone de loisirs a engendré de nombreuses modifications :

- disparition de la rue du Stade et création d'une zone piétonne qui chemine de la rue de la Gare jusqu'au club house de pétanque,
- création de nouveaux parkings et construction de deux nouveaux club house (foot et tennis),
- le transfert de l'association « les amis boulistes » dans l'ancien club house de tennis,

- construction d'une nouvelle école maternelle,
- transformation de la ripisylve.

De ce fait, les anciens panneaux indicatifs étaient devenus obsolètes et incomplets. C'est pourquoi, en concertation avec les usagers (associations, écoles...) nous les avons remplacés par des panneaux à lames plus lisibles et modifiables selon les besoins.



# COMMUNICATION | PANNEAUX D'INFORMATION

## Affichage libre

Depuis des années, les associations et les duppigheimois informent la population par tracts, affichages sur les feux tricolores et sur des palettes à l'entrée du village. En effet, aucun emplacement officiel et physique n'était prévu pour permettre la communication libre des manifestations du village ou la communication de diverses annonces.

Pourtant, les articles L 581-4 et suivants et L 581-26 et suivants du Code de l'environnement interdisent l'affichage sans autorisation et fixent justement une surface minimale réservée à cette communication dans chaque commune. C'est pourquoi, pour se mettre en conformité et pour répondre aux besoins des habitants et des associations, nous allons aménager plusieurs emplacements destinés à l'affichage libre.

Les lieux retenus à ce jour sont :  
Les arrêts de bus

Les écoles

La zone de loisirs

Nous prévoyons d'autres emplacements en fonction des retours des duppigheimois et des besoins exprimés.

Aucune redevance ou taxe n'est perçue à l'occasion de cette communication ou de cette publicité.

Nous souhaitons également vous rappeler quelques règles à respecter :



Votre message ne doit pas : comporter de contre-vérité, allégation ou présentation mensongère de nature à induire le lecteur en erreur (risque de tromperie ou de vol),

vous ne pouvez pas non plus porter atteinte à l'honneur ou à la réputation de personnes physiques ou morales et de

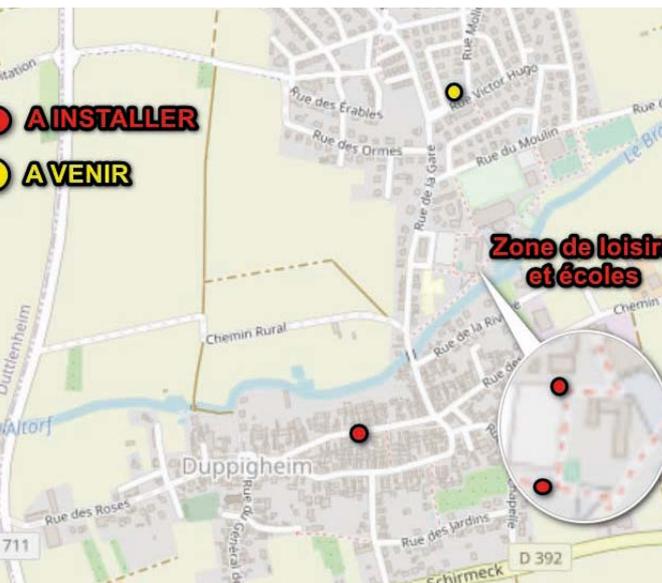
leurs produits,

Votre message ne doit pas non plus faire de publicité pour l'alcool ou le tabac.

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'affichage en

dehors de ces panneaux doit être autorisée par le propriétaire. A défaut, celui-ci est considéré comme illégal (articles L 581-4 et suivants et L 581-26 et suivants du Code de l'environnement). La suppression immédiate de la publicité peut être décidée (l'article L. 581-29 du même code) et une amende délictuelle peut être prononcée (l'article L. 581-34).

Nous espérons que ces panneaux permettront aux habitants d'échanger des informations, des annonces (immobilières, de recherche d'emploi...) et nous continuerons à développer notre communication par de nouveaux projets.



# MATERNELLE | LES CIGOGNEAUX

## Présentation des classes et de l'équipe, à la rentrée de septembre 2021

### Classe de Petite Section

28 élèves

Enseignante : Marie KUSS

ATSEMS : Aline LINGELSER, Céline AUER

### Classe de Moyenne Section

22 élèves

Enseignante : Isabelle CORDIER

ATSEM : Cécile SPECHT

### Classe de Grande Section

24 élèves

Enseignante : Sandrine ENGELDINGER

ATSEM : Estelle MARTZ



En route pour la ferme de Cécile



Les Grands admirent les œuvres des CM2



La récréation, le meilleur moment de la journée ?



Construction lors d'un temps d'accueil le matin



Les Moyens devant leurs peintures

### Les moyens visitent la ferme

En octobre, les enfants de moyenne section sont allés visiter la ferme de Cécile.

Ils ont pu observer de près, les chevaux, les belles chèvres blanches et brunes,

les moutons, les oies, les poules et le paon de la ferme. Mais surtout, ils ont vu les sept petits porcelets noirs et roses qui venaient de naître ; ils étaient bien serrés les uns contre les autres pendant que leur maman, Porte-Clé, mangeait dans son auge.



Première sortie de l'année pour les Petits

## Vie scolaire

En cette rentrée 2021, les plus jeunes des Duppigheimois ont pu retrouver le chemin de l'école où les attendaient leurs enseignants prêts à redémarrer une nouvelle année couleur COVID...M. Jean-Michel RAUCH et son complément de mi-temps, Mme Marine BRENDLE, rejoignent cette année l'équipe constituée de 8 enseignants et d'une AESH (aide à la vie scolaire).



Avec un effectif de 135 élèves et la probabilité d'inscriptions futures, le rectorat a accordé l'ouverture d'une sixième classe.

Faute de place, celle-ci a été aménagée dans la salle polyvalente « la salle bleue ». Les travaux se sont déroulés dans les temps durant les vacances estivales et



depuis la rentrée, ce sont les élèves du CP et leur enseignante Mme HAUSMANN qui bénéficient ainsi d'une salle spacieuse et ensoleillée.

D'autres travaux ont été effectués comme l'ajout de lavabos supplémentaires afin que les élèves ne perdent plus autant de temps pour se laver les mains et ainsi respecter les gestes barrières.



Un projet de restructuration de la cour est à l'étude, afin de créer des points d'ombre dans celle-ci. En attendant, comme les élèves n'ont pas le droit de se mélanger en raison du COVID, la municipalité a fait installer des tonnelles pour abriter les enfants des intempéries.

## Composition des classes

22 CP : Mme HAUSMANN  
24 CE1 : Mme HAEGY (déchargée le lundi) et Mme IDRISSE (modulatrice)  
21CE1/CE2: Mme GAUVRIT  
9 CE2 + 13 CM1: 22 élèves Mme BOURDON  
24 CM1 : M.RAUCH et Mme BRENDLE  
22 CM2 : Mme KLEIN  
Au total :135 élèves.  
Soit une moyenne de 22,5 élèves par classe

## Retour sur la fin d'année scolaire :

L'équipe enseignante a choisi de faire installer quinze jours durant des jeux traditionnels en bois dans la cour de l'école faute d'être autorisée à réunir les élèves pour une kermesse.

C'est ainsi, que classe après classe, les enfants ont pu profiter de jeux d'antan et



coopératifs et tous ont apprécié ces moments de rire et d'amusement.

Les élèves ont pu également découvrir la pratique du tennis grâce au club de Duppigheim qui leur a proposé une initiation sur le parvis de la salle des fêtes.

Enfin, les élèves de CM2 ont pu passer leur permis vélo et internet, et appréhender les gestes de premiers secours avec l'intervention de M. Marc LEOPOLD.

## En ce début d'année :

L'équipe enseignante a l'espoir de pouvoir proposer à nouveau cette année des activités en dehors de l'école réunissant tous les élèves. En attendant, ces derniers investissent leur cour. C'est ainsi que trois classes ont planté des radis sur des zones désherbées et ont eu le plaisir de pouvoir les cueillir ; ils viennent cette fois de planter des bulbes « mystères » et auront certainement le plaisir de les voir sortir de terre au retour du printemps.

Le projet d'un jardin de petits fruits avec l'aide des arboriculteurs et l'exploitation du verger est aussi en cours.

Un cabanon a été installé afin que les jeux de cour propres à chaque classe (pas de partage !) y soient stockés.

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre, les élèves ont confectionné des bleuets, symbole des jeunes soldats français se rendant à la guerre et de colombes en papier représentant l'espoir et la Paix, car il est important que très tôt, les enfants comprennent que l'histoire s'enseigne aussi pour ne pas reproduire les erreurs du passé.



## PÉRISCOLAIRE | LA CABANE

### **Accueil de loisirs périscolaire « La Cabane » :**

#### **Vacances d'été : « Et si on était CAP de tout ?! »**

Malgré un soleil timide, l'été 2021 s'est révélé chaud et dynamique, avec des animations placées sous le signe de la nature, des défis et aventures.

Pour bien commencer les vacances, direction le Parc Animalier de Sainte Croix, dans lequel les enfants ont pu découvrir loups, bisons, cerfs, coyotes, daims, reptiles ... ainsi que différents volatiles. Le safari-train a terminé cette journée d'excursion.

A suivi un Kah-Banta, tiré de l'émission télévision, les enfants se sont essayés à différentes épreuves « natures » à l'Arboretum : à la recherche des colliers d'immunité, pêche « nerfique », construction du Totem, différentes courses de relais, ...

Elfes et petits personnages fantastiques ont ensuite implanté leur village au sein de La Cabane, et ont accueilli le « Nain-Portequoi » et le « Nain-Portequi », deux drôles de nains, tous deux venus pour faire des bêtises... de quoi agacer les enfants !

Une semaine entière de juillet a été consacré à Mario et ses amis, venus rendre visite aux enfants de La Cabane. Ces derniers ont organisé une « Mario Party » : fête traditionnelle, tout droit venue du jeu, permettant aux enfants de récolter quelques pièces d'or... Gare aux champignons malveillants !

Sont venues compléter le programme : une sortie accrobranche ainsi qu'une sortie à Cigoland.

Fin août, douce reprise à La Cabane, avec la création de « Trolls de décorations » et l'accueil de petits Trolls, jusqu'à présent sans village.

#### **Septembre & octobre : « Les Trolls : mission Cabane ! »**

Début d'année scolaire : entre retrouvailles, arrivée de nouveaux enfants et débarquement des trolls : un « troll d'imaginaire » dans cette « troll de Kapane », quelques nouvelles règles et une bonne dose de respect !

En complément des bricolages habituels de début d'année (attribution des salles et des crochets, règles de vie, ...) les Trolls sont venus animés le quotidien des enfants lors de « trolls d'animations » : nouvelle décoration « trollesque », « troll



de danse », activités manuelles d'automne et création d'un « troll de film » de présentation (à destination des familles). Protocole sanitaire oblige, une version 2.0 de l'accueil périscolaire continue : organisation de visios d'une salle à l'autre, présentation des activités entre groupes et jeux organisés à distance ! Les « anciens » ont vite retrouvé leurs marques, alors que les « petits nouveaux » ont appris à connaître l'accueil périscolaire et son environnement !

#### **Vacances d'automne : « Troll Challenge »**

La première semaine, Halloween a pris possession de La Cabane ! Les Trolls ont laissé la place aux chats et sorciers pour l'occasion ! Les enfants ont confectionné citrouilles, sorcières et châteaux hantés pour décorer les locaux, tout en apprenant une danse diabolique sur Halloween.





Pour clôturer la semaine, les enfants ont répondu présents à l'invitation de la commune et sont allés, déguisés, au marché, pour récupérer quelques friandises. Spectacle improvisé : les enfants ont présenté leur danse d'Halloween aux personnes présentes.

La seconde semaine : ateliers cirque chaque jour. Par groupe, les enfants se sont essayés à différentes disciplines du cirque : pyramides humaines, jonglage, art clownesque, équilibres et acrobaties. A la fin de la semaine, tous les enfants présents ont reçu une médaille.



### Novembre et décembre : « Les Trolls : mission Klaus »

A l'image de Jesper, les enfants de La Cabane ont écopé d'une mission sur une île



enneigée, au nord du Cercle arctique. Là-bas, les habitants ne s'entendent pas et ne se parlent presque jamais. Avec l'aide de Klaus, un mystérieux menuisier, les enfants ont fait de La Cabane, un endroit féérique et fantastique, rempli de décorations et bricolages faits main ; générosité et ambiance amicale garanties ! Lutins et Trolls à bonnets ont pris possession des lieux dès le retour des vacances d'automne pour rendre le quotidien des enfants beau et pailleté ! Rien d'étonnant ! La fin d'année est toujours une période très festive à La Cabane ! Un énoOoorme travail attendait les enfants : la préparation de décorations aux milles couleurs des locaux, l'arrivée des lutins, du froid et du sapin !

Une fois n'est pas coutume, les enfants se sont transformés en lutins et ont une nouvelle fois participé à l'élaboration d'un calendrier de l'Avent ! Direction un village de Trolls : des chalets, un arbre, des sapins, de la neige, ... et surtout : des maisons de Trolls ! Ces dernières sont au nombre de 24 ... pour 24 surprises ! Installés dans l'entrée, chaque soir, deux enfants ont été tirés au sort et ont pu découvrir les surprises du jour : des bricolages, faits main, par les lutins, accompagnés pour certains de défis, devinettes et dictons !



Mercredi 15 décembre, La Cabane a fêté Noël un peu en avance ! Plus d'enfants, mais des lutins... partout ! De la musique douce et calme de Noël, une chasse au trésor organisée par le Père Noël, des délices sucrés, etc.

Et pour terminer cette période en beauté, un second « Troll de film » a été envoyé aux familles. Film dans lequel les enfants présentent Noël dans le monde, grâce à différents décors et ambiances « décalées ». S'est ajouté le « Troll Farceur », caché tout au long du film, à l'effigie de son cousin Charlie !

### 2020 : Nouvelle année, nouveaux projets !!

Les Trolls, mission Cléopâtre  
Les Trolls mission inventions  
Le Tour du monde des trolls  
Plusieurs émissions des « Trolls Challenges »  
À suivre...





### Conseil Municipal Enfants et Conseil Jeunes :

Après une campagne électorale serrée (15 candidats pour 8 places), les élections se sont déroulées dès le retour des vacances d'automne.

Les plus jeunes recrues débordent d'idées : installation d'une boîte à livres,



création d'un jardin communal, organisation d'une rencontre sportive ou d'une collecte de jouets, etc.

Installé le 10 novembre 2021, le Conseil Municipal des Enfants a immédiatement pris ses fonctions lors de la commémoration du 11 novembre.

Conseil des Jeunes et Conseil Municipal des Enfants ont participé aux festivités de fin d'année, organisées par la commune :

Ils ont tous prêté main-forte aux enfants du village en terminant les cadeaux glissés dans le colis des Anciens. Le samedi 4 décembre, ils étaient d'ailleurs présents pour remettre les cadeaux à leurs aînés.

Lors du week-end du marché de Noël, CME et CJ ont tenu une étape lors du « parcours de Noël » : bricolage et choré !

Si toi aussi tu souhaites rejoindre le CJ, si tu as entre 12 et 17 ans et que tu souhaites t'engager dans la vie citoyenne de Duppigheim, ne tarde pas ! Envoie un mail à [la-cabane.duppigheim@opal67.org](mailto:la-cabane.duppigheim@opal67.org). Le souhait de tous est d'installer le nouveau CJ dès le début d'année 2022 J

*La Cabane est un accueil de loisirs, organisé par l'O.P.A.L., en partenariat avec la commune de Duppigheim, accueillant des enfants âgés de 3 ans à 11 ans.*

### LES HORAIRES D'OUVERTURE

*Les accueils des jours d'école :*

*Le matin I de 7h20 à 8h30*

*Le midi I de 12h à 13h30*

*Le soir I de 16h à 18h30*

*Les accueils du mercredi :*

*À la journée I de 8h30 à 18h30*

*À la demi-journée I de 8h30 à 14h*

*Possibilité d'accueil dès 7h20.*

*Pendant les vacances :*

*accueil de 8h30 à 18h30*

*(possibilité dès 7h50).*

*Dates de fermeture :*

*du 31 juillet au 22 août 2021*

**Retrouver toute l'actualité de La Cabane en vous inscrivant sur le site de l'O.P.A.L. [www.opal67.org](http://www.opal67.org)**





## CÉLÉNA ADAM

### COURSE À PIED

#### Céléna Adam, sportive prometteuse !

La valeur n'attend pas le nombre des années, cela s'est encore vu chez Céléna Adam, jeune pépite de 14 ans de DUP-PIGHEIM, qui a gagné le 22 septembre 2021 le 5Km de la foulée des 4 portes de Rosheim en 19m32s et le 17 octobre, le 5 km de la course des châteaux d'Ottrott en 18m51s améliorant sa performance de Rosheim sur un parcours bien plus difficile.

Céléna a gagné ces 2 courses au temps scratch toutes catégories confondues.

Le 31 octobre 2021, elle a participé aux demi-finales des championnats de France de cross- country au Creusot en Bourgogne où elle a bouclé les 3550m

en 13m48s et nous revient avec une belle médaille de bronze à 15s de la lauréate.

Céléna est scolarisée au collège de Duttlenheim et s'entraîne sous la houlette de William Rudlof au SR d'Obernai où elle est licenciée.

Elle suit les traces de sa maman Ketty qui a brillé sur plusieurs courses les années passées et qui est à présent sa plus fidèle supportrice ainsi que sa grand-mère Nadia.

Nous ne pouvons que la féliciter pour ces belles performances et l'encourager à poursuivre cette aventure sportive. C'est toujours un honneur pour un village de pouvoir honorer des sportifs méritants.

## FER À CHEVAL

Suite aux mesures sanitaires mises en place en raison de la covid-19, notre traditionnel spectacle des enfants au mois de juin n'a pas pu avoir lieu. Mais, afin que les parents puissent apprécier les efforts et les progrès de leurs chères têtes blondes, nous avons filmé le spectacle. Ils ont donc pu apprécier le résultat en famille.

Le 17 juillet 2021, nous avons enfin pu organiser avec l'aide de différentes associations du village, une soirée festive à l'occasion de la fête patronale.

Cette manifestation étant la première de l'année dans notre village à cause des restrictions liées à la covid, fut un franc succès. Un peu moins de 1000 personnes sont venues participer à cette belle fête animée, d'abord par les danseurs du Fer à Cheval, puis par Jean-Claude Bader qui a littéralement « mis le feu » à la soirée. Une exposition de motos Harley



Davidson a également enthousiasmé les connaisseurs.

Le lendemain, nous avons organisé notre deuxième vente de rosbif à emporter.

En septembre a eu lieu la rentrée des différents groupes de danse. Elle s'est déroulée de manière plus sereine et de façon quasi normale grâce à l'allègement des restrictions sanitaires.

Nous participons aussi de temps en temps au marché hebdomadaire du village où nous y tenons une buvette. Un rendez-vous convivial qui permet de créer du lien entre notre association et les villageois.

Le 10 novembre 2021, s'est tenue notre assemblée générale dans les locaux de notre association en la présence du maire Julien Haegy, Marcel Herré président honoraire, l'ensemble du comité et une partie de nos membres.

Louis Falempin, président, nous a fait part de sa décision de quitter son poste tout en restant membre du comité. Après un vote unanime, Loïc Falempin prend la relève. Le nouveau comité est donc constitué comme suit :

Président : Loïc Falempin  
 Vice Président : Louis Falempin  
 Vice Présidente : Chantal Hietter  
 Trésorier : Hubert Reyss  
 Trésorier adjoint : Jean-Marc Reyss  
 Secrétaire : Laetitia Falempin  
 Secrétaire adjointe : Elisabeth Hirschner  
 Assesseurs : Sylvie De Vettor  
 (responsable danse de salon), Justine Hirschner, Christine Boehli, Vincent Nuss

L'ensemble du comité et des membres remercient chaleureusement Louis Falempin pour son implication et son dynamisme à son poste de président de notre association. Pour finir, nous souhaitons remercier tous les bénévoles présents tout au long de l'année, ainsi que la municipalité pour son soutien. Le comité de l'association « Le Fer à Cheval » vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux de bonheur pour l'année 2022.

Tél. 07 71 65 04 57

 Fer A Cheval Duppigheim

# FIT'N'BAILA



Après 2 saisons sportives perturbées par la pandémie et les restrictions gouvernementales, nous avons enfin pu reprendre nos séances de sport hebdomadaires en présentiel et se retrouver...

N'oublions pas que les associations sportives jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des adhérents et sont l'un des premiers créateurs de lien social. Lieu de pratique, et surtout lieu de vie et d'éducation, le Club est aussi une famille, un cadre protecteur et émancipateur dans lequel chacun, enfant comme adulte, peut s'épanouir et trouver sa place.

Pourquoi pratiquer une activité sportive ? S'entretenir, se relaxer, se défouler, partager, s'exprimer, se rassembler... et tant d'autres raisons... Nous l'avons ressenti pendant les différents confinements qui nous ont privé de nous retrouver. Ce fut une immense joie pour tout le monde de pouvoir partager à nouveau nos séances sportives en face à face car effectivement derrière son écran dans son salon « ce n'est pas pareil » ; un peu comme si l'éloignement avait aussi créé l'envie de se rapprocher.

Beaucoup d'associations n'ont pas eu le choix que de suspendre leur activité,



néanmoins, cette reprise n'est pas si simple et beaucoup de personnes restaient sur leur garde quant à une réinscription annuelle... Peu importe, nous l'avons déjà prouvé, l'adaptation est le nouveau mot d'ordre !



Pratiquer une activité physique régulière est source de bien-être et contribue à l'estime de soi. L'apprentissage de certaines activités permet également de maintenir l'autonomie. Ainsi, notre cours sport santé du mardi matin rencontre un grand succès et est quasi complet : il reste 3 places. Les adhérentes ont été fidèles pendant tout le confinement en ligne via « zoom », malgré les aléas de connexion internet, et sont quasi toutes revenues ; nous avons accueilli avec grand plaisir quelques nouvelles recrues dynamiques.

Rappelons notre état d'esprit : C'est comme à la maison ! Véritable lieu de convivialité, Fit'n'Baila vous offre la possibilité de pratiquer ensemble dans une ambiance chaleureuse. Qu'importe votre niveau, on est là avant tout pour se faire plaisir et s'amuser en toute sécurité ! Le cours de Zumba enfants et le cours de Zumba adultes du mardi soir ont eu un peu plus de difficultés à décoller cette saison mais nous avons tout de même un noyau d'élèves assidus et enthousiastes ! Le cours de cocktail fitness en ligne du jeudi soir, permet à des anciennes adhérentes parties en régi-



**VIOLAINE**  
ANIMATRICE  
DIPLOMÉE  
Licence fédérale  
sport pour tous

**SAISON**  
2021 | 2022

**FITNESS & DANSE**  
DUPPIGHEIM

**MARDI**  
10H30 - 11H30 SÉANCE SPORT SANTÉ BIEN ÊTRE  
ACTIVITÉ DOUCE ADAPTÉE  
Convient aux personnes ayant des pathologies glabres, obèses, respiratoires ou blessées (sur demande...)  
18H-19H ZUMBA KIDS - DÈS 6 ANS  
19H - 20H ZUMBA FITNESS

**JEUDI**  
19H30 - 20H30 COCKTAIL FITNESS ADULTES  
En ligne sur l'application ZOOM

**RENSEIGNEMENTS**  
Avec l'association Fit'n'Baila  
asso.fitnbaila@gmail.com

on parisienne de poursuivre les séances et aux autres de s'organiser autrement avec la fin du télétravail notamment, ou encore celles qui n'ont pas de pass sanitaire de ne pas être exclues... puisque ce dernier est obligatoire pour les cours en présentiel.

Enfin, la nouveauté de cette saison est la création de 3 nouveaux créneaux sur la commune de Dachstein qui a accueilli très chaleureusement notre association. Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur le Maire et Madame MARTZ, première adjointe ainsi que tous les élèves, enfants et adultes pour leur confiance.

Il est toujours possible de rejoindre les cours, même en cours de saison. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir tester un cours gratuitement. Soyez votre priorité, mettez toutes les chances de votre côté pour réussir le pari du bien-être et de la santé grâce à une activité physique pratiquée avec plaisir !

Alors, dites « Oui » à la pratique d'une activité sportive à votre rythme.

**Info et renseignements : asso.fitnbaila@gmail.com**

Violaine, animatrice sportive.  
Association Fit'n'Baila



## Fédération de pêche 67 : des projets dans la besace

C'est au hall des sports de Duppigheim que la Fédération de pêche du Bas-Rhin a tenu son Assemblée générale le samedi 11 septembre, à 14 h, devant un parterre restreint des représentants d'associations.

117 associations (AAPPMA) sont réparties sur le département et à ce jour la « Fédé » compte près de 26 000 adhérents contre 32 000 en 2020. Une baisse que le président Robert Erb attribue à la pandémie qui a fortement réduit les activités en « privant le pêcheur de 4 mois de sortie ».

Dans son rapport moral, le président a consacré une large place à cette période compliquée ; le manque de clarté des informations venant du Ministère n'étant pas d'un grand secours pour la Fédération. Celle-ci a dû subir des « injures de certains adhérents » qui, via les réseaux sociaux ont rejeté leur colère sur la Fédération. « 2020 a été très difficile pour moi, tout était sujet à polémique, aucun geste d'apaisement, de solidarité, beaucoup de critiques, mais rien de constructif », lance l'émblématique président, à la veille de rendre son tablier (en mars 2022).

Après les interventions du maire Julien Haegy (notamment au sujet du Bras d'Altorf et de la Pierre Carrée) et du député Bruno Studer, c'est le trésorier Jean-Jacques Klein qui a présenté le bilan financier 2020. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Dans une synthèse des activités propres au réseau associatif de la pêche, le secrétaire, Bernard Rehm, détaillait les actions 2020 en mettant en avant l'engagement et l'implication des associations.

Robert Erb soulignait dans son rapport que plusieurs dossiers ont été traités ou sont encore dans les tiroirs de la Fédération. Ce dernier terminait en remerciant les différents partenaires qui soutiennent la Fédération dans les diverses actions. Il met l'accent sur les valeurs qui guident l'engagement des pêcheurs : la passion, mais également le sens du partage, de la mutualisation et de la réciprocité totale sur le terrain. Des propos partagés par son vis-à-vis

du Haut-Rhin, Jean-Claude Zwickert, qui souhaite poursuivre son partenariat avec le Bas-Rhin. « Il faut rester unis, c'est le seul moyen pour nous battre, nous faire entendre et défendre notre loisir ».

Après l'AG qui s'est terminée aux alentours de 16 h 30, tout le monde s'est rendu à l'étang de pêche, où les membres du comité ont servi le verre de l'amitié ainsi qu'une collation.



## AAPPMA - Informations

Cartes de pêche

Les cartes de pêche 2022 (disponibles depuis le 15 décembre) doivent obligatoirement être achetées sur Internet : [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)

Les pêcheurs qui n'achètent pas eux-mêmes leur carte sur Internet peuvent se la procurer à l'AAPPMA Duppigheim :  
Au club-house de l'étang de pêche :  
Dimanche 9 janvier de 10 h à 11 h 30  
Dimanche 30 janvier de 10 h à 11 h 30  
Dimanche 13 février de 10 h à 11 h 30  
Dimanche 6 mars de 10 h à 11 h 30

**Le Président et le Comité vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2022  
A très bientôt à l'étang de pêche**

### Pêche à la truite de fin de saison

Le dimanche 3 octobre, les pêcheurs se sont retrouvés autour de l'étang de pêche pour la dernière manifestation de l'année.

87 pêcheurs, dont 32 membres et 55 non-membres, ont répondu à l'appel du comité. Pour l'occasion, 210 kg de truites avaient été immergées et la pêche a été bonne, malgré un peu de pluie au courant de l'après-midi. C'est toujours une occasion particulière pour les membres de l'association entourés des pêcheurs venus de la région et des amis d'outre-Rhin, de se retrouver autour de l'étang de pêche, même si en raison du Covid et des restrictions sanitaires, le repas de midi n'a pas pu avoir lieu.

La pêche commencée à 14 h, suivie de 4 tours, s'est terminée à 18h15. De nombreux pêcheurs et leur famille ont ensuite prolongé la journée avec un moment de convivialité sous le préau, autour d'une tarte flambée, de saucisses grillées ou de merguez.

Cette dernière pêche de la saison marque également la fin des manifestations 2021.



### Pêche « grosses truites » : le plein pour la reprise

L'AAPPMA organisait dimanche 5 septembre sa pêche à la grosse truite, première manifestation de pêche de l'année. La pêche à l'étang a pu reprendre après une année entière d'interruption due au Covid.

Les pêcheurs ont été au rendez-vous, la météo également puisqu'il a fait beau et chaud. Les 75 billets étaient réservés longtemps à l'avance. Malgré le pass sanitaire demandé à l'entrée, toutes les places étaient occupées avec une distanciation de 2 m entre chaque pêcheur. C'est avec un grand plaisir que le président et le comité ont pu revoir leurs amis pêcheurs de la région, ainsi que les habitués d'outre-Rhin, de Diersheim, Altenheim et environs, qui viennent pour certains à Duppigheim depuis 25 voire 30 ans. Côté pêche, il a été fait une immersion de 300 kg de grosses truites, la pêche a débuté à 14 h et s'est déroulée en 4 groupes, les prises ont été nombreuses. Côté restauration, les 18 membres du comité et les bénévoles ont proposé des merguez, des saucisses grillées en journée et des tartes flambées à déguster en soirée. 46 pêcheurs sont revenus mardi pour une soirée de pêche.



### Soirée tartes flambées « musicale »

Après une année 2020, marquée par le Covid, sans aucune manifestation, l'AAPPMA organisait le samedi 14 août sa première de l'année : la soirée tartes flambées « musicale » sous le préau de l'étang de pêche.



Malgré le variant Delta qui nous a obligés à demander le pass sanitaire à l'entrée, la soirée a été un succès, grâce à la présence d'environ 130 personnes, habitants, sympathisants et associations. Les tables sous le préau et à l'extérieur étaient toutes occupées. Les membres du comité et les bénévoles ont été au four et au moulin pour servir et satisfaire les personnes venues pour manger des tartes flambées, mais également des merguez, des saucisses grillées, et passer un bon moment au bord de l'étang de pêche.



La soirée a été agréable en raison d'une météo clémente. « Gérard » a assuré une belle ambiance musicale. Le préau illuminé de guirlandes multicolores s'est même transformé, en fin de soirée, en piste de danse.



# JUDO CLUB DUPPIGHEIM



## UN ÉTÉ SPORTIF AU JUDO CLUB, CETTE ANNÉE PAS DE PAUSE ESTIVALE POUR NOS JUDOKAS.

Nos jeunes ont pu participer gratuitement à 4 stages d'une semaine de judo vacances en partenariat avec le judo club d'Obernai ; comme toujours, encadrés par des enseignants diplômés, et avec l'assistance des jeunes, les plus âgés du club. Ces stages ludiques et éducatifs étaient très attendus. Les journées étaient rythmées par des alternances de séances de judo, de préparation physique, de repos et de jeux, le tout dans la bonne humeur. Les enfants ont ainsi pu réviser et passer leurs grades.

Les cours ont repris dès la première semaine de la rentrée. Deux séances d'essais offertes sont proposées à toute personne qui souhaite découvrir ; l'inscription est

possible en cours de saison. Mesdames, une nouvelle activité vous est proposée cette année par Nathalie et Stéphane le samedi matin de 10h à 11h30 : la self défense féminin. Ce cours a pour but d'apprendre aux pratiquants à savoir réagir à toutes situations, avec ou sans arme, afin qu'en cas d'agression la réponse soit de

Le vendredi 1er octobre, le club organisait sa première soirée porte ouverte. Enfants, parents, amis ou simples curieux, tout le monde était le bienvenu. Chaque professeur a pu faire découvrir son cours. Ainsi de nombreux participants ont pu s'essayer aux différentes activités.



l'ordre du réflexe spontané. L'esprit de la self défense est de pouvoir se protéger. Ce cours est idéal également si vous souhaitez reprendre une activité physique.

Le 19 septembre, comme tous les ans, le Judo club de Duppigheim a participé au « vélo tour » de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig. Pour cette édition 2021, le club était l'un des points de départ. Les bénévoles du club, notamment les jeunes, ont répondu présents pour participer à l'organisation dans la bonne humeur.





Le dimanche 3 octobre, notre Sensei Sébastien Caquas s'est rendu à Amnéville pour participer à un stage de préparation au 6ème dan, accompagné de ses partenaires et amis, Stéphane Florentin et Abdelabi Beloucif, et avec les conseils de Kader Mesbah. Cette année, deux de nos professeurs, Nathalie Munch et Stéphane Florentin, se lancent dans la formation de qualification professionnelle, option Judo Jujitsu. De nombreux stages sont au programme de cette formation, dont le 1er s'est déroulé le 09 et 10 octobre à St Avold, Organisé par la Fédération Européenne de Judo sous la direction de Vitaly Makarov, vice-champion Olympique en 2004 et champion du monde à plusieurs reprises. Un week-end riche en enseignements.

Depuis le 13 octobre, Éric Wittemer propose un nouveau cours de pieds - poings. Au programme : différentes techniques d'attaques ainsi que réponses et parades aux attaques portées. Ouvert à tous, il a très vite su attirer un nouveau public.

Avec la pandémie de COVID 19, de nombreux passages de grade ont dû être annulés. Mais, dès cet automne, les adhérents

des différents clubs vont enfin pouvoir passer les différents UV nécessaires à l'obtention des ceintures noires (1er, 2ème, 3ème et 4ème dan). Dans cette optique, une matinée plateforme technique départemental avec Valérie Schuler, 5ème dan (judo club de Rosheim), et Kader Mesbah 6ème dan (Judo club de Duppigheim) a été organisé au judo club de Duppigheim le dimanche 17 octobre.

Du 1er au 5 novembre, s'est déroulé le traditionnel stage de judo vacances. Nos jeunes ont profité d'une belle semaine avec judo, préparation physique, jeux et moments de partage, sous la houlette bienveillante de Gaétan Marfe et Sébastien Caquas.

Le samedi 6 novembre à Vendenheim, deux de nos judokas, Éric Wittemer et Nathalie Munch ont brillamment obtenu une partie des UV nécessaires, pour l'une, à l'obtention de son 2ème dan, pour l'autre au grade de ceinture noire 1er dan. Ils ont présenté le kata « Goshin Jitsu », prestation imposée en Jujitsu (self défense). Éric a, le même jour présenté avec succès une deuxième U.V., où il a dû démontrer différentes techniques de judo.

Le samedi 13 novembre, Stéphane Florentin a passé avec succès l'U.V. 1 pour l'obtention de son 4ème dan. Comme Nathalie et Éric, il a présenté le Goshin Jitsu. Il démontre ensuite un deuxième kata (techniques imposées) le Kimeno kata.



Le comité et les enseignants préparent déjà la rentrée. Les cours habituels seront maintenus aux horaires habituels :

**CP-CE1 - Cours pré Poussin** mercredi : 10h à 11h

**Maternelles - Cours Petit Dragon** mercredi : 11h à 12 h

**CE2-CM1 - Cours Poussin** mercredi : 17h à 19h

**CM2-4ème - Cours Benjamin** lundi et vendredi : 18h30 à 20h

**Cours Judo adultes** lundi et mercredi : 20h à 21h30

**Cours Self défense/Jujitsu** le mardi et vendredi : 20h à 21h30

**Cours remise en forme/renforcement musculaire/Taïso** mardi : 18h30 à 20h

**Cours de self défense féminin** samedi de 10 à 11h30

Nous vous rappelons les horaires des cours, et la possibilité de faire deux séances d'essai gratuites. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous joindre :

[judoclubduppigheim@gmail.com](mailto:judoclubduppigheim@gmail.com)

06 03 99 46 80

 judo jujitsu duppigheim

# FOOTBALL USLD

## QUELQUES NOUVELLES BRÈVES DE L'USLD

Les résultats sportifs des différentes équipes ne sont pas mirobolants. Des suspensions et des blessures sont venues contrarier fortement les objectifs sportifs des différents entraîneurs, aussi bien pour les équipes masculines que pour l'équipe féminine.

De plus cette longue période d'abstinence pendant laquelle les matchs furent interdits, a considérablement modifié le comportement des sportifs à l'égard de la pratique de leur sport. Pour beaucoup, ils ont découvert ou redécouvert d'autres dérivatifs et ont eu tendance à privilégier la vie familiale.



L'USLD a néanmoins quelques sujets de satisfactions à évoquer comme LE DOUBLEMENT DES LICENCES DES JEUNES qui passe de 51 à 105 licenciés pour cette nouvelle saison. Le remarquable travail des coaches de toutes les sections de jeunes ainsi que l'implication de certains parents dans la vie du club ne sont pas étrangers au succès rencontré.



Autre sujet, ECOLE DE FOOT – ECOLE DE VIE. Nous avons toujours considéré l'Ecole de Foot comme une véritable Ecole des valeurs de la vie. Prenons pour exemple la belle initiative de l'entraîneur Renaud FISCHER, entraîneur des U 15, qui devant le bazar et la saleté laissés dans les vestiaires à l'issue d'un match par ses joueurs, a réuni ses jeunes et en terme de sanction et d'exemple, avec pelles et balais, chiffons, sacs et poubelles les a invité au nettoyage complet des vestiaires, des tribunes et places assises ainsi que le ramassage des débris autour de tout le stade. Sans doute feront ils désormais un peu plus attention et ne considéreront ils plus les bénévoles du club comme leurs larbins. Cette initiative a été saluée par bien des clubs voisins.

DOUBLE SANCTION POUR LES CARTONS ROUGES, autre initiative décidée par les membres du comité. Tout joueur sénior sanctionné d'un carton rouge se verra dans l'obligation d'arbitrer un match de séniors (Equipe 2 ou Equipe 3, ou match de jeunes) au minimum ou autant de matchs que durera sa suspension.

## INFO DERNIÈRE MINUTE

En association avec le Club de Duttlenheim, nous aurons le plaisir d'organiser le 19 Juin prochain la venue du Variétés Club de France et ses vedettes. Le Variétés Club de France sera opposé à une sélection régionale de personnalités et d'anciens pros. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'inauguration du Stade Arsène Wenger. Cette venue était programmée mais n'a jamais pu se tenir pour cause de pandémie. Une manifestation au retentissement national avec la présence de bon nombre de médias et ou 3.000 personnes sont attendues. Vous serez tenus informés tout au long du début d'année sur l'avancement de cet événement sur notre site USLD Duppigheim. Nous servirons un peu de cobaye à l'autre grande manifestation « automobile » qui se déroulera un mois plus tard dans notre commune.



La Municipalité a invité les clubs ou associations locales à participer au marché hebdomadaire des Producteurs. L'USLD n'a pas failli, et c'est David MURAIL boucher-traiteur et joueur du Club qui vous présente ses merveilleux produits tous les vendredis.

Une nouvelle fois l'USLD a réussi une mag-



nifique opération « Saucissons » puisque plus de 1508 saucissons et terrines ont été vendus.

**Bon Noël et bonnes fêtes de fin d'année. Prenez grand soin de vous.**

## BASKET USLD

Autre sujet de Grande satisfaction, le démarrage tonitruant de notre ÉQUIPE FEMININE DE BASKET, Elles gagnent leurs matchs de Championnat et leurs matchs de Coupe. Venez les soutenir.



# TENNIS CLUB DUPPIGHEIM



mise sur l'envie de s  
joueurs(ses) à reprendre la compétition  
après un hiver compliqué, mais au final,  
ce fût l'effet inverse avec une pluie d'ins-  
criptions en quelques jours. Etant encore  
impactés par le couvre feu en juin, nous  
avons dû limiter à 150 participants sur les  
180 inscrits.

Une édition exceptionnelle avec une af-  
fluence record et une superbe ambiance



## Assemblée Générale du Club :

Le 24 septembre 2021 a eu lieu l'Assemblée Générale du club pour la première fois dans nos nouveaux locaux. L'occasion de faire un point sur cette année difficile liée à la Covid-19 et mettre en avant la fin de saison positive qui a permis de remettre en marche l'association en vue de lancer au mieux la saison suivante. Cette soirée aura été marquée aussi par le renouvellement du comité et la réélection de notre Président, STAHN Julien, pour un nouveau mandat. L'équipe reste la même qu'en 2020 afin de poursuivre nos projets et travailler tous ensemble au développement de notre club. Le début de saison 2021/2022 laisse présager de belles choses pour cette année.

adultes. 10 éditions dans l'ancien club, cette 11ème édition marque donc le re-



nouveau de notre tournoi dans les nouvelles installations avec beaucoup plus de confort.

Avant le début du tournoi, le doute était



## Tournoi Open 2021

Après une pause de 2 ans, liée tout d'abord aux travaux de reconstruction du club en 2019 et à la Covid-19 en 2020, nous avons ENFIN pu reprendre l'organisation de notre traditionnel tournoi open



tout au long des 3 semaines de compétition. Le club a pris soin de proposer une restauration tout le long du tournoi pour soigner l'accueil et la convivialité. Bravo à l'enfant du village, Julien Miloud, pour son titre à domicile après un beau parcours.

Résultats :



HOMMES : MILOUD Julien (4/6) bat NOWAK Maxime (5/6) 6/3 - 6/1

FEMMES : AMRHEIN Louise (15) bat FISCHER Lucie (15/1) 7/6 - 6/1 - 6/3

Fti 3ème série Homme : BALDECK Julien (15/1) bat CZERSKI Frédéric (15/1) 6/2 - 6/0

Fti 4ème série Femme : ZAUGG-SCHOTT Alexandra (30/3) bat ROHMER Hélène (30/1) 3/6 6/3 6/3



Vous souhaitez découvrir nos installations, n'hésitez pas à passer lors d'une permanence chaque dimanche matin de 10h30 à 12h et une personne du Comité vous fera visiter les lieux avec grand plaisir.

Fti 4ème série Homme : HERRMANN Loic (30/3) bat LOTKO Nicolas (30/1) 6/4 – 6/2

### Stage multi activités

Après une saison globalement compliquée, notre entraîneur Joan Trimborn avait à cœur de finir la saison en beauté et proposer une animation aux jeunes du club et d'ailleurs. Il a donc proposé un stage multi-activités sur la dernière semaine du mois d'août avec une soixantaine de participants. Du tennis, du foot, de la pétanque, du badminton et pleins d'autres jeux auront animé cette semaine de folie. À la vue des sourires et des retours des enfants, nul doute que ce fût une grande réussite pour cette première

### Championnats Senior +35 et +45

Après une saison 2020/2021 compliquée suite à la Covid-19 et l'annulation de nombreuses compétitions par équipe, nous avons hâte de reprendre en septembre avec les championnats Senior+. Notre club a inscrit cette année 2 équipes en +35 ainsi qu'1 en +45

### Equipe 1 +35 Hommes (D2) :

Capitaine de l'équipe : HOLTZMANN Cyrille

Composition de l'équipe (3 Simples + 1 Double par rencontre) : BELZUNG Pierre (15/1), HOLTZMANN Cyrille (15/1), JOLY Victor (15/2) et en remplaçants CLERGUE Goeffrey (15/2) et MARCHAL Renaud (15/4)

### CHAMPION du Bas-Rhin !

### Vice CHAMPION d'ALSACE !

Avec 4 victoires et 1 défaite lors de la phase de poule, l'équipe termine 1ère de sa poule et montera en D1 la saison prochaine. Cette 1ère place permettait aussi d'accéder au tableau final de la compétition. En ½ Finale, notre équipe a gagné 4/1 contre le TC HERRLISHEIM puis a remporté le titre de CHAMPION du Bas-Rhin sur le même score de 4/1 face à l'équipe du TA GEISPOLSHHEIM.

L'équipe est passée très près du titre de Champion d'Alsace. Elle a malheureusement perdu la rencontre au double décisif sur le score de 3/2 face au champion Haut-rhinois, l'AS ILLZACH.

### Equipe 2 +35 Hommes (D3) :

Capitaine de l'équipe : AUZOU Mickael

Composition de l'équipe (3 Simples + 1 Double par rencontre) : CLERGUE Goeffrey



(15/2), PFEIFFER Jérôme (15/4), GAULTIER Sébastien (30/1), HINKEL Christophe (30/2) et en remplaçants POIROT David (30) et PINTO Anthony (30/3)

Avec 2 victoires et 3 défaites l'équipe se classe 4ème sur 6.

### Equipe +45 Hommes (D1) :

Capitaine de l'équipe : REYS Yvan

Composition de l'équipe (3 Simples + 1

Double par rencontre) : LE BONTE Christophe (15/1), COURJAULT Eric (15/2), MARC-KREUCHER Frédéric (30/1), HERMGES Thierry (30/1), REYSS Yvan (30/1), STEINMETZ Alain (15/5) Avec 3 victoires et 2 défaites, notre équipe se classe à une très belle 2ème place.



**BRAVO et MERCI à tous pour vos matchs**



### **Raquette 67**

Le CD67 a créé cette année une nouvelle compétition (non homologuée) à destination du public féminin afin de faire découvrir « en douceur » la compétition à des joueuses débutantes sans avoir le stress du résultat. Notre club a donc inscrit une équipe menée par notre joueuse chevronnée, Auzou Stéphanie, pour organiser les rencontres et guider l'équipe. Une belle animation malgré 3 défaites de notre équipe mais dans une très bonne ambiance et qui aura sans doute appris beaucoup à nos joueuses et créé un lien entre elles.

Capitaine de l'équipe (non joueuse) : AUZOU Stéphanie

Composition de l'équipe : KOPP Delphine, DANEL Marie, SALGADO Marlene, HINKEL Agnès, LOISON Johanne, MICHEL Céline



### **Tennis Tour 67**

Depuis de nombreuses années, le Comité Départemental 67 organise une animation nommée « Tennis Tour 67 » à la rentrée sportive. Chaque année, 5 clubs Bas-Rhinois sont choisis pour accueillir cette animation et notre club en a fait partie cette fois-ci. Une belle journée de promotion du tennis dans la commune



avec découverte du tennis pour 2 classes de l'école primaire du village, animations pour les jeunes et moins jeunes du club en fin d'après-midi, suivies d'une réunion de secteur avec les dirigeants des alentours le soir.

### **Parc Locagonfle 2021**

Après la frustration de l'annulation en raison de la Covid-19 en 2020, nous avons,

à notre grande surprise, pu maintenir notre Parc Locagonfle 2021. Cette édition, organisée dans l'urgence et avec un léger doute sur la fréquentation vue l'obligation du pass sanitaire, aura finalement été une très belle réussite. Des centaines d'enfants auront profité des 15 structures gonflables mises en place pour le week-end afin de se défouler sans compter. Des cris, des sourires, une bonne crêpe, le cocktail d'une animation réussie !



**Suivez l'actualité du club :**  
Sur la page Facebook du club  
**Tennis Club Duppigheim**  
ou visitez notre site internet :  
[www.tcduppigheim.clubeo.com](http://www.tcduppigheim.clubeo.com)



## AMIS BOULISTES



Enfin, l'ensemble des membres des Amis boulistes Duppigheim remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de lancer les travaux de conformité et d'amélioration de notre club house afin que nos locaux soient plus accessibles et plus accueillants.

L'association des Amis boulistes Duppigheim est heureuse de voir son nombre d'adhérents augmenter pour atteindre la soixantaine de membres composés de fidèles retraités, mais aussi de couples et de jeunes qui rendent notre association dynamique et conviviale.

Le comité tient à féliciter les équipes qui ont représenté Duppigheim lors du tournoi inter-villages, le 2 octobre dernier, et qui se sont brillamment classés 2ème ex aequo avec Duttlenheim.

Le comité tient également à remercier les membres du club qui s'investissent dans notre association : Pierre, qui a réalisé un superbe panneau sur lequel est mentionné le nom du club, le logo de ce dernier et le dessin d'un très grand et sympathique bouliste ; Justin et Fabien qui l'ont fixé sur notre club house, là où vous pourrez l'admirer ; ainsi que tous les autres membres qui apportent régulièrement leur aide, pour toutes les tâches qui sont nécessaires au bon fonctionnement de notre association.



À la sortie de la Première Guerre mondiale, une volonté nationale d'afficher l'appartenance de l'Alsace-Lorraine à la France fait naître le projet de « la semaine sportive de Strasbourg ». L'Alsace, berceau des grandes marques de voitures, telles que Bugatti, Mathis et Dietrich, cherchait également l'occasion de démontrer la supériorité technique des voitures françaises devant les grandes marques anglaises et italiennes. 1922 fut donc l'année d'attribution à l'Alsace, par l'Automobile Club de France (ACF) de courses de vitesse d'automobiles, dont le cadre du Grand Prix de France, ancêtre du GP de formule 1. L'organisation de l'événement fut appuyée par une grande mobilisation de fonds financiers et de forces politiques locales.

Notre village fut au cœur de cette rencontre de l'industrie automobile en pleine évolution, avec une intendance et des infrastructures titanesques comme les fameuses tribunes édifiées sur la

route de Schirmeck ainsi les trois passerelles (dont une à Duttlenheim). Pour commémorer cet événement, notre association poursuit son ambition de créer modestement, l'été prochain, une fête intercommunale historique, culturelle et sportive dans les cinq villages, situés sur l'ancien Circuit : Duppigheim-Entzheim-Blaesheim-Innenheim-Duttlenheim.



Duppigheim sera le point de départ et d'arrivée d'un défilé de véhicules anciens le **dimanche 17 juillet 2022** sur route publique ouverte. Nous envisageons quatre

## AMISCENT

route de Schirmeck ainsi les trois passerelles (dont une à Duttlenheim).

cortèges de différentes catégories de voitures et de motos de collection. En conséquence, nous comptons sur la mobilisation de nos associations (dont certaines sont déjà au travail) et de toutes les bonnes volontés pour aider à donner à cette journée l'éclat qu'elle mérite, en hommage à ces vaillants pilotes et à leurs mécaniciens. Nous aurons besoin de bénévoles pour diverses tâches (e.g. agents de parkings et de parcours sur l'ancien Circuit, etc.). Nous souhaiterions également créer une ambiance historique en encourageant vivement le public à porter des tenues vestimentaires « rétro ». Nous organiserons avec les associations inscrites, au cours du printemps, des réunions ponctuelles pour régler tous les détails. Un programme sera proposé au cours du 2ème trimestre 2022.

Nous avons baptisé notre projet « Nazzaro, une automobile un arbre » en hommage à Felice Nazzaro, vainqueur de l'épreuve sur Fiat, et à son neveu Biagio Nazzaro, qui a malheureusement perdu la vie sur le circuit ce jour-là. Un arbre, car nous souhaiterions replanter sur les cinq communes les arbres qui avaient été coupés pour élargir les abords du Circuit.

**Bonne année à tous !**

amis100.gpacf@gmail.com

Suivez-nous :  Amiscentgpacf

S'engager dans une association, est une occasion de sortir de sa zone de confort, en prenant le temps d'aller à la rencontre de nouvelles personnes, de rejoindre un projet ou une cause qui nous tient à cœur. C'est aussi, donner un sens à sa vie, se sentir utile pour la société, pour son village, d'une manière bénévole, qui signifie dans sa racine latine: de bonne volonté.

Pour que l'ensemble de nos habitants puissent continuer à s'épanouir, il nous faut une qualité environnementale que DQV a choisi de défendre, face aux différentes menaces qu'engendrent, notamment, le GCO, son aire de service, et sa possible liaison vers Entzheim

Mais malgré la mobilisation intense des opposants, ce GCO pourrait bien être mis en service très prochainement, et ce, en dépit d'une décision de justice du 20 juillet 2021 qui considère que les arrêtés préfectoraux autorisant le démarrage du chantier en 2018 étaient entachés d'irrégularités ! Les magistrats ont donc conditionné sa mise en service à des mesures environnementales complémentaires, à réaliser d'ici mai 2022 au plus tard. Vinci et la préfecture du Grand-Est ont fait appel de cette décision, pour forcer l'ouverture dès la fin des travaux, prévue pour décembre 2021. Les conclusions de l'appel seront connues quand vous lirez ces lignes.

Certains membres du comité, se sont aussi considérablement investis à monter des dossiers techniques pour veiller à la qualité de l'air. Ainsi, trois capteurs de pollution de l'air, analysant les NO2, les PM10, PM 2.5 et les PM 1.0 ont été installés dans notre village du 20 octobre dernier au 3 novembre inclus, collectant des données avant la mise en service du GCO. Une seconde campagne est déjà prévue après l'ouverture de cette autoroute. Le financement de ces mesures a été pris en charge par la municipalité que nous remercions vivement.

Outre ces actions précises, la défense de la qualité de Vie, mérite réflexion dans son sens plus large. La qualité de vie définie par l'OMS en 1994, est la perception, qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de sa culture, et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes, ses inquiétudes.

En trente ans, force est de constater que notre planète est en grande souffrance, nous devons réagir et prendre en compte le contexte environnemental dans lequel évolue cet individu. Nous mesurons à l'échelle de notre village, les inquiétudes engendrées par ces menaces. Des routes naissent pour attirer un trafic international, polluant et dangereux pour la qualité de l'air, causant toujours plus de maladies. La biodiversité est grandement menacée et avec elle, la préservation de notre environnement. Les nuisances sonores s'accroissent, et le bruit a été classé premier facteur nuisant à notre santé mentale.

Pour toutes ces raisons, nous sommes appelés à devenir des veilleurs contre toute menace qui pourrait déstabiliser notre environnement.

Notre souci de qualité de vie n'est pas lié à un besoin individualiste, mais orienté vers le bien être de tout un village. Nous avons le devoir d'orienter nos objectifs, en fonction de nos besoins et de nos attentes.

C'est pourquoi, nous nous sommes sentis solidaires avec les riverains du Moulin, face au projet de la salle des fêtes privée qui risque de perturber la quiétude du quartier, et au delà. Nous avons cosigné la pétition largement suivie, et la lettre envoyée à la sous-préfecture de Molsheim. Outre les combats menés pour la préservation de notre environnement, nous avons vécu des moments de ressourcement bénéfiques, grâce à la journée découverte de la vie de nos arbres en forêt de Haslach, le 25 juillet dernier, organisée et commentée richement par André Tho-

mas, membre DQV et adjoint à la municipalité. Hormis l'aspect ludique de la sortie nous avons pris conscience de la complexité de la gestion d'une forêt. André nous a permis de découvrir la sylviculture extensive par cassage et annellation, notamment du chêne sessile. Cette méthode permet l'amélioration et la valorisation des peuplements forestiers, tout en favorisant la biodiversité. L'ensemble des participants a pu découvrir le chêne dans tous ses états, de la naissance à la coupe. Nous remercions aussi André pour l'organisation de la soirée sur la biodiversité, où nous avons eu des éclairages intéressants de la LPO et de l'association Haies vives.



Enfin, nous vous informons également qu'à l'occasion de notre AG du 27/08/2021, des changements ont été opérés dans la composition du bureau. Ainsi, Le Président, Monsieur Julien HAEGY, a cédé sa place à Madame Viviane BELTZUNG mais il reste membre du bureau en tant qu'assesseur. Monsieur Ludovic WETLEY n'a pas souhaité se représenter.

**Que le message de la Lumière de Noël, soit pour nous tous, un encouragement à croire en la bonne volonté de chacun, pour permettre la préservation de la qualité de vie dans notre village.**



# SPORT'R HAPPY



Sport Terre Happy – Sport Thérapie est une association sportive qui existe depuis 4 ans à Duppigheim. Peggy, votre animatrice sportive, formée par la Fédération Sport Pour Tous en 2016/2017, vous propose tout au long de l'année des séances d'1h30 qui associent un travail de cardio et de renforcement musculaire d'environ 1h00 suivi d'étirements et de relaxation durant 30 minutes environ. Toutes les semaines les cours



sont différents : par les exercices proposés, le matériel utilisé, le nombre de répétition, le temps de travail sur un muscle ou un groupe musculaire, etc. Nous travaillons cependant tout le corps à chaque séance. L'approche sera toujours bienveillante, dynamique, positive, et l'idée de réussite est essentiel dans mes cours, pour acquérir ou venir renforcer la détermination et la satisfaction personnelle. J'ai à cœur que tout le monde y arrive. Que chaque

participant(e) soit satisfait(e) de sa pratique, toujours selon ses capacités du moment, dont je vous invite et encourage à rester toujours attentif(ve).

Cette pratique, que je propose est non seulement sportive, mais vient solliciter tout autant une envie de s'évader, de penser à autre chose, de se recentrer sur soi, de se réapproprier notre corps, de nous apprécier, non pas, par nos performances, mais par la satisfaction d'avoir fait simplement quelque chose pour soi, avec le sentiment que cela est véritablement une très bonne chose, et par la certitude après séance de sentir bien, mieux. La pratique reste individuelle, même s'il s'agit d'un cours collectif, et chaque personne, quel que soit son âge, son niveau de sport, sa confiance et estime personnelle, saura trouver les bienfaits de cette activité physique.

Merci à celles qui m'accompagnent depuis les débuts d'un été 2016, et toutes celles que j'ai eu le plaisir de rencontrer depuis, et retrouver chaque nouvelle saison.

La rentrée 2021/2022, s'est très bien passée. Les retours sont positifs avec la sensation nette du plaisir de pouvoir nous retrouver, collectivement et régu-



lièrement pour une activité physique.

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance, que ce soit les nouvelles personnes qui sont venues essayer et découvrir mes cours pour la première saison, et celles qui me suivent depuis plusieurs années. L'association comptabilise pour cette nouvelle saison 2021/2022 : 40 adhésions réparties sur 2 séances / semaine : - lundi de 19h30 à 21h00 et mardi de 19h45 à 21h15

Pour rappel : 25 adhésions, cet été, pour des séances en extérieur devant la salle polyvalente du village, tous les mardis et jeudis soir de mi-juin à mi-août. 22 adhésions en 2020/2021. 15 adhésions les années précédentes. Et je n'oublie pas, les quelques amies du mois d'août 2016, présentes dans mon garage pour des cours de fitness improvisés, qui m'ont suggérée de poursuivre et de me lancer dans l'animation sportive. MERCI !

**Renseignements :** Peggy  
06 78 84 74 74 – sportrhappy@gmail.com  
Sport'R Happy vous souhaite de belles fêtes de fin d'année 2021.



# AMICALE SAPEURS POMPIERS

L'activité de l'Amicale a connu un démarrage fulgurant vers la fin du 1er semestre, avec des restrictions Covid allégées, tout en respectant les gestes barrières.

**L'assemblée générale** 2021 retraçant les activités de l'année 2020, fut marquée par l'annonce de Monsieur le Maire - Julien HAEGY, de la rétrocession de la caserne à la Commune, pour en faire un lieu intergénérationnel. Annoncée depuis quelques temps, elle a été faite officiellement aux membres de l'Amicale. Une salle sera attribuée dans la salle des fêtes et un local pour entreposer le matériel.

**Des représentations** au tennis et à l'AAP-PMA ont permis de rencontrer également d'autres associations et de les soutenir. Après maintes péripéties, le Messti s'est tenu sur le parvis de la salle des fêtes pour le bonheur des petits et des grands. La Covid-19 et ses textes de loi ont mis à rude épreuve les nerfs des organisateurs. En début de semaine, on ne savait s'il pouvait avoir lieu et si les assouplis-

sements rendraient la tâche plus facile. Ce ne fut pas le cas puisqu'il fallait vérifier les pass sanitaires tout d'abord sur tout le site puis uniquement dans la salle des fêtes pour le « country ». Grâce au groupe de l'AMS de Claude BOCH, cette formalité a été réalisée sans problème particulier. Les grands ont apprécié la restauration et les petits s'en donnaient à cœur joie sur les manèges. Les averses n'ont pas découragé



les habitants venus en nombre profiter de cette première grande sortie et les tentes fournies par la Commune, que l'on remercie pour son soutien, ont été des abris bienvenus. Ce dernier Messti organisé par l'Amicale des sapeurs Pompiers était une belle réussite de par sa gestion et la participation du nombreux public. Les rencontres avec nos amis jumelés de NIEDERSCHOPFHEIM n'ont pu avoir lieu.

## L'Amicale et son avenir

Existant depuis 1902, avec une structure juridique depuis les statuts de 1951, l'Amicale va devoir se réinventer pour continuer d'exister en respectant ses 2 thèmes principaux : organiser la vie

associative de ses membres et harmoniser les relations entre la municipalité et les habitants de la Commune. Les aléas ont voulu que les principales manifestations, dont le tournoi national de football en salle, le concours de manœuvre, le marché bio et maintenant le messti, se sont arrêtées.





Les pompiers de DUPPIGHEIM étant membres de la section de la Plaine de la Bruche, basée à DUTTLENHEIM, il a été envisagé, avec l'appui de l'AMS de Claude BOCH, de créer une Section Communale de Sécurité civile. Cette structure basée sur le bénévolat des habitants nécessite un local pour entreposer du matériel et un appui important de la Commune pour son développement.

Rappel : la section se tient à la disposition des habitants pour organiser des cours de secourisme, groupe minimum 6 personnes et même du secourisme du travail avec le soutien de l'AMS.

Nos remerciements aux habitants et aux entreprises pour leur accueil et générosité lors de la distribution des calendriers ainsi qu'à Jean SCHMITT pour ses photos illustrant les calendriers et le bulletin municipal.



### SECOURISME

Les dernières restrictions gouvernementales ont autorisé la directrice, Mme Muriel Haegy de l'école primaire, à donner son accord pour une matinée réservée aux gestes de premiers secours. Une nouvelle fois, les élèves du CM 2 de Mme Klein ont été à la hauteur en posant de nombreuses questions et en exécutant les gestes démontrés par les moniteurs, Didier Ropp et Marc Leopold.



### ANT-TRN

Les manifestations patriotiques ont été réduites sur tout le territoire, mais les honneurs ont pu être rendus. Le président national, Alain Couperie, est à l'écoute de toutes les questions pour aider les anciens militaires ou récompenser un membre méritant d'une association.

Contact : Marc Leopold – 07 88 13 33 96





## LES PREMIERS PAS DE LA VOIE DE LA PAIX



Les premiers pas de La Voie de la Paix ont démarré à la mi-septembre au dojo de Duppigheim.

L'enseignement repose sur la dynamisation des différents organes du corps par des mouvements spécifiques imitant ceux des animaux et adaptés à chaque saison.

Ces mouvements stimulent comme l'acupuncture - mais sans les aiguilles - la circulation énergétique nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme.

C'est ainsi que tous les pratiquants se sont donnés à cœur joie dans l'atelier QI GONG pour découvrir, dès cet automne, les pas ancestraux d'un oiseau sauvage, gracieux et adroit, pour améliorer l'équilibre et fortifier les poumons.

Pour préparer l'hiver, l'imitation du balancement d'un ours puissant et souple, a été une très belle et amusante expérience pour favoriser la stabilité, stimuler les organes digestifs et améliorer sa confiance



en soi et bien être.

En parallèle nous avons commencé une forme Wudang en TAIJI QUAN, toute en rondeur et spirale. Les mouvements représentent des combats mais sont exécutés de façon fluide et souple. Combinés à une respiration consciente, ils favorisent la

détente, le lâcher prise, l'amélioration de la circulation de l'énergie (appelé Qi) et la circulation du sang.

Tous ces exercices agissent favorablement sur le corps, en le dynamisant, et sur l'esprit pour retrouver courage en cette période particulière.

Les pratiquants de la voie de la paix vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour tous renseignements :

Michèle - 06 12 89 72 82

67gmichele@gmail.com



## HISTOIRE ET PATRIMOINE

### ACCUEIL FESTIF DE DEUX NOUVELLES CLOCHES

L'association Histoire et Patrimoine avait en 2018 proposé un article intitulé « le silence des cloches ».

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de décrire la fête exceptionnelle qui accompagna le retour de deux d'entre-elles. Nous sommes le 19 août 1923. Après l'office des vêpres à l'église, un long cortège s'ébranle pour se rendre à la gare de Duppigheim où des charrettes chargées des précieuses arrivantes avec le train, attend son public. Voilà le discours plein d'émotion et d'affection du Curé Célestin Fritsch, transcrit dans sa chronique.

« Ainsi elles sont de nouveau là, les chères cloches. Ce fut le 31 mai 1917 que leurs dignes anciennes sœurs ont dû descendre de la tour pour aller à la guerre. Elles ne sont jamais revenues : dans la bataille terrible elles ont perdu leur voix et leur vie. Mais aujourd'hui elles sont résistantes

et nous brillent en face dans leur parure magnifique et les reflets argentés sympathiques. Bienvenues chez moi, bienvenues chez nous tous ! Vous apportez la joie, la joie doit nous être apportée par votre nouvelle apparition de bonheur. Nous allons triomphant en cortège dans votre chez vous. Restez avec nous avec votre voix métallique, avec votre musique céleste et chère vocation. Que plus jamais, là-haut, ne vienne le jour et l'heure tragique, où l'on vous a descendu avec force depuis les hauteurs aérées et où l'on vous a obligé à des forfaits. Car vous êtes réalisées pour l'honneur de Dieu, en l'honneur de la Vierge Immaculée Conception, en l'honneur de saint Joseph, pour l'édification des croyants, pour la joie de tous les citoyens et citoyennes de Duppigheim, d'aujourd'hui et des temps à venir. Entrez donc, vous les accompagnateurs fidèles, sur nos chemins de vie, allez en paix, apportez toujours paix, ayez la vraie paix. »



Après ce discours, une écolière, Albertine Spettel salua les cloches. Puis la chorale, sous la direction du curé qui fut maître de chapelle dans sa jeunesse, entonna deux strophes.

Encore un coup de trompette et le cortège dans un ordre prévu se mit en route vers Duppigheim par la rue du Pont, puis la rue Basse (rue des Prés) et par la route, entrant dans le village en passant par la chapelle, par la Blied et la rue Principale jusqu'à la place de la mairie. Les clairons soufflèrent une de leur pièce et ensuite une écolière, Nuss Alice prononça un poème. La chorale chanta encore deux mélodies. Un nouveau coup de trompette et après la clameur « Vivent les cloches », le cortège se sépara.

Un article est paru dans le journal l'Alsace dont voici la traduction :

**« Duppigheim, 22 août, nos cloches. – Dimanche dernier grande journée de réjouissances ici.** Deux nouvelles cloches sont arrivées et il s'agit de les accueillir solennellement à la gare et les conduire vers leur nouveau domicile. Depuis des semaines, on fabriquait des fanions, des couronnes, des guirlandes, des banderoles. La chorale, les pompiers, les vélocipèdes et les cavaliers se sont donc retrouvés pour cet accueil et le cortège magnifique de couleurs. A 14 h 30 précises, les participants font cortège et de nombreux autres attendent sur la place de la gare. Un coup de trompette des clairons-pompiers retentit, suivi de silence et avec une voix assurée, Monsieur le curé tint une allocution poignante. Une écolière offrit en paroles sensibles au nom de tous, la bienvenue aux cloches, la chorale les sa-

lua avec un merveilleux chant composé pour la circonstance. Puis on se dirigea vers le village, une délégation des cyclistes avec leurs vélos décorés, les pompiers les suivirent avec leur chef et les clairons : un beau tableau. Puis vient la première charrette avec la cloche lumineuse de Marie, décorée avec goût, tirée par deux splendides chevaux blancs. Les marraines et les parrains suivaient cette voiture. Pas moins splendide, la cloche de saint Joseph habillée de couronnes, guirlandes et fanions arriva. Deux magnifiques azeans l'accompagnaient fièrement : l'escorte d'honneur lui fut réservée avec ses parrains et marraines. La fin du cortège était formée par la voiture de Monsieur le curé, Monsieur le maire et les membres du Conseil de fabrique et du Conseil municipal. Une seconde partie de chevaux pur-sang fermèrent finalement le cortège. N'oublions pas les cavaliers décorés dans leur non moindre belle tenue. Monsieur Théophile Duckely mérite une mention particulière, il organisa le cortège festif et fit régner un ordre parfait. Chaque charrette fut flanquée de deux cavaliers d'honneur. Dans le village, les maisons étaient parées au plus beau. Les gens se pressaient au passage. Aucun ne voulait rester en retrait pour admirer ce magnifique défilé et s'étonner toujours, encore. Arrivé devant la mairie, une fillette réjouissait encore une fois tous les citoyens d'une splendide poésie sur ces nouvelles cloches, qui, dans la joyeuse hauteur de la tour vont rencontrer deux sœurs plus anciennes. Elle souhaitait qu'elles puissent toujours annoncer à tous, bonheur et bénédiction. La chorale paroissiale agrémenta encore avec deux beaux chants et

après un coup de trompette des clairons et un merveilleux « Vivent les cloches », le cortège se dispersa. L'accueil des cloches fut beau, plus beau encore doit être leur bénédiction. »

Histoire et Patrimoine se fera une joie de conter la suite de cet événement qui a profondément marqué, puis ému les villageois qui tiennent à leurs belles et fidèles musiciennes accompagnant les joies et les peines de chacun.

Elles nous annoncent l'entrée dans la période joyeuse de Noël pour que notre cœur puisse accueillir intensément les bienfaits de la fête.

Les membres de l'association Histoire et Patrimoine vous souhaitent de profiter de cette période chaleureuse et joyeuse de Noël et d'avoir une bonne année 2022 ! L'association vous invite déjà à réserver les 16 et 17 juillet 2022 pour vous imprégner d'un autre grand événement festif dans notre village. Une exposition vous fera découvrir les impressionnants Grands Prix de 1922.

**A Duppigheim, on garde le sens de la fête !**

Die Bräuer an die nachfolgenden Artikel (Freitag ab. d. d. g.)

2  
 Duppigheim, 22. Aug. — Unsere Glocken. — Gestern Sonntag war hier großer Freudentag. Zwei neue Glocken waren angekommen, und es galt, dieselben am Bahnhof feierlich zu empfangen und nach ihrem neuen Heim zu verbringen. Seit Wochen wurde gearbeitet an Fahnen, Kränzen, Guirlanden, Aufschiffen. Der Kirchenchor, die Pompiers, Radfahrer und Weiter hatten sich eingesehen. Dementsprechend war auch der Empfang und der feierliche

bräutliche Festzug. Punkt halb 4 Uhr waren die Teilnehmer am Festzug und zahlreich andere auf dem weiten Bahnhofplatz. Ein Fremdenstich der Glöckens-Pompiers erscholl, Hölle wurde es und mit blutroter Stimme hielt der Herr Pfarrer eine ergreifende Ansprache. Ein Schulmädchen rief in feierlichen Worten im Namen aller Kinder den Willkommensgruß, der die Glocken begrüßte. Sie mit einem eignen Lied zu verabschieden herrlichen. Das ging

1) Die neue Glocken, an die ich...  
 2) Die neuen Glocken...  
 3) Die neuen Glocken...  
 4) Die neuen Glocken...  
 5) Die neuen Glocken...  
 6) Die neuen Glocken...  
 7) Die neuen Glocken...  
 8) Die neuen Glocken...  
 9) Die neuen Glocken...  
 10) Die neuen Glocken...

1) Allen gute allen Segen  
 Ein Kranz bring jeder Zeit!  
 Ein Segen auf allen Wegen  
 Merkt von uns ein jeder Leid!

2) Klänge der Glocken  
 Hoch vom Firmament  
 Tragt Lob! die Glocken  
 Rufet den der Gläubigen  
 Zum Gebet zu dem Altar!

1) Im frohen Jubelchor  
 Dass hell der Dank aus unserm Reich  
 Zum Himmel dring' epor.  
 2) Ein schöner Tag hat sich ermaet,  
 Drum rufen wir alle jubelnd heut:  
 3) Froh und glücklich habt ihr die lange Reis vollendet,  
 Denn Gottes Güte hat rüber euch des Himmels Heut gesendet,  
 Nun führen wir euch froh und selig heim.  
 4) Zu Freud und Wärme aller Bewohner von Duppigheim.

## L'ÉQUIPE MISSIONNAIRE DUPPIGHEIM

Une « Equipe Missionnaire » pourquoi faire ? Que signifie le mot « mission » ?

Telles étaient les interrogations qui nous ont permis de créer une « Equipe Missionnaire » en 1989 à DUPPIGHEIM.

La mission, c'est apporter un message fraternel autour de soi. C'est transmettre également l'espérance d'un mieux être. C'était dans cette perspective que l'Equipe se réunissait tous les deux mois et mettait en commun les courriers envoyés par les missionnaires sur le terrain avec les populations. Elle était ainsi en lien avec les communautés chrétiennes au BENIN, au CAMEROUN, au BURKINA, en PAPOUASIE, en BOLIVIE, etc. Les Missionnaires envoyaient leurs projets et, à la lecture de leurs espoirs, l'Equipe trouvait sa raison de fonctionner.

La première grande action lancée était « l'opération Brigitte » qui fut une réussite totale. Il s'agissait d'une jeune Burkinabé, gravement malade et sans espoir de guérison dans son pays, que l'Equipe avait pu faire venir en France pour son opération. Elle n'avait aucune couverture sociale et l'Equipe avait pris en charge tous les frais de l'opération et de son hospitalisation. Brigitte est actuellement en

excellente santé et maman de trois enfants.

Après cette réussite, l'Equipe décidait d'organiser régulièrement des fêtes ou des actions destinées à collecter l'argent nécessaire pour aider les plus démunis de chez nous et d'ailleurs : concert, après-midi récréative, vente d'oranges après la messe de Noël dont le bénéfice était reversé à CARITAS, etc.

Plus récemment, nous avons soutenu l'association « Les enfants de Marthe » ainsi que des enfants atteints de maladie orpheline de Duppigheim et d'Ernolsheim. Au début de chaque année, la totalité du bénéfice était soumise à l'appréciation de tous les membres et équitablement répartie entre les différents missionnaires et organismes.

Malheureusement, après plus de 30 années de fonctionnement, il faut se rendre compte que le bénévolat ne rassemble plus et nous ne trouvons pas de jeunes membres pour assurer la pérennité de notre association malgré un appel répété lors de nos manifestations.

Après décision en Assemblée Générale, nous arrêtons donc nos activités avec beaucoup de regrets. Le solde de l'as-

sociation sera attribué à une petite fille atteinte de maladie orpheline à laquelle nous voulions déjà remettre le bénéfice de la représentation qui avait dû être annulé en raison du COVID et du confinement. Qu'est-ce que le bénévolat ? Le bénévolat selon Larousse « C'est faire une chose sans y être obligé et à titre gracieux. C'est un acte de volonté ». Le bénévole est une espèce rare, une sorte de phénomène aux yeux de certains. C'est celui qui donne sans rien attendre en retour. C'est celui qui, par sa présence discrète, peut apporter une aide réelle et un certain réconfort aux malades et aux démunis.

« CE N'EST PAS DE LE DIRE QUI EST CONSTITUTIF DE NOTRE VIE DE CROYANTS, MAIS DE LE FAIRE »

Trente années à donner un peu de bonheur aux autres, à tendre une main aux moins favorisés, grâce à vous, public toujours au rendez-vous.

L'Equipe Missionnaire vous remercie pour votre fidélité pendant ces longues années.

Christiane MARTIN



# DONNEURS DE SANG – DUPPIGHEIM

## **Bon sang où sont donc passés nos donateurs !**

**Les bénévoles de l'association locale appellent les citoyens à poursuivre leur mobilisation en faveur du don du sang dans cette situation si particulière.**

La fréquentation des collectes mobiles par les donateurs de sang est en forte baisse. Il faut impérativement augmenter les réserves en produits sanguins pour garantir la satisfaction des besoins des malades. En raison de la crise sanitaire, les donateurs de sang de notre cité restent « frileux » et de moins en moins nombreux à fréquenter nos collectes, à tel point que l'on peut s'interroger s'ils sont concernés devant la gravité des faits. Un problème de conscience ! Un palmarès peu encourageant.

Collecte du 11 janvier	16 donateurs,
Collecte du 15 mars	17 donateurs,
Collecte du 31 mai	16 donateurs,
Collecte du 23 août	26 donateurs (dont 7 nouveaux donateurs),
Collecte du 15 octobre	15 donateurs (dont 4 nouveaux donateurs).



Ce n'est pas faute de marteler l'importance du geste du don du sang, dans les précédents bulletins qui change la donne. Est-ce un phénomène de société ! ou d'irresponsabilité... ?,  
Allez savoir ! Nonobstant ce constat, un rappel à la mobilisation est appelé pour donner son sang à nos prochaines collectes, pour permettre à l'EFS de fournir aux établissements de santé les produits sanguins dont ils ont besoin pour soigner les patients.

## **Piqûre de rappel**

Quels sont les critères pour donner son sang ?

Le premier des critères pour donner son sang : être en bonne santé. L'âge minimum requis est de 18 ans. On peut donner son

sang jusqu'à la veille de son 71ème anniversaire. Il ne faut pas être à jeun, il ne s'agit pas d'un examen médical. Si on donne son sang pour la première fois, il faut se présenter avec une pièce d'identité. Il faut peser au minimum 50 kgs « puisque les poches normées dont le volume sanguin prélevé reste toujours le même soit 480 ml ».

## **Les 4 étapes du don du sang.**

1. Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire
2. Vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don.
3. Le prélèvement du don dure 7 à 10 minutes.
4. Après votre don, vous restez sous la surveillance de l'équipe médicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte. **IL EST IMPORTANT DE BOIRE BEAUCOUP ET DE MANGER.**

## **NEWS 2022**

Sensibiliser les enfants au don du sang, c'est le crédo de l'association locale en partenariat avec le corps enseignant en 2022. Cette initiative présentée par le Président Robert RAUCH a été bien accueillie, par l'ensemble du personnel enseignant et sa Directrice Madame Muriel HAEGY que nous remercions chaleureusement. Les premières interventions se feront au printemps prochain selon le calendrier qui sera établi par Madame Muriel HAEGY. OUI !, nos enfants sont nos donateurs de demain, ainsi que des très bons porte-paroles. Sensibiliser dès le plus jeune âge les enfants à l'importance du don du sang est un objectif partagé par l'EFS et les bénévoles et tous ceux sensibles et concernés par le don du sang. Que vous soyez bénévoles pour le don du sang, enseignant, parent ou tout simplement sensible à la cause et désireux d'inculquer aux enfants plus jeunes, les valeurs du don du sang, des outils sont à notre disposition à libre accès.

Embarquez les élèves dans la formidable aventure du don du sang, en les informant sur les différents acteurs de la chaîne transfusionnelle et en suivant le parcours de plusieurs receveurs de produits sanguins comme et de Julien et Thomas des donateurs.

Chaque étape du parcours est commentée par des jeunes petits personnages et attachants et innocents qui se sont donnés pour mission de devenir des « super-héros, du quotidien en relayant l'importance du don du sang aux adultes.

L'EFS accompagné du personnel de corps enseignant a imaginé ces supports de

communication sous forme de planches pédagogiques à diffuser dans les salles de classe, selon les niveaux. Les supports pour l'école primaire sont déjà disponibles.

## **Message à nos jeunes.**

Agir pour le don du sang au sein des établissements scolaires. Adeptes des réseaux sociaux, vous avez certainement vu passer des posts de l'établissement français du don du sang sur les réseaux sociaux. Facebook, Instagram, Twitter, Youtube, et plus récemment Tik Tok font partie des réseaux sociaux privilégiés par les jeunes. Notre objectif : être au plus près de vous pour que vous soyez des ambassadeurs du don du sang.

Promouvoir le don du sang dans votre établissement. Tous les moyens sont bons pour parler du don du sang. Parfois le sujet du don du sang est en adéquation avec des projets pédagogiques ou en lien avec l'humain ou le social qui font partie de certains cursus. Un bon moyen de joindre l'utile à l'agréable et contribuer à sauver des vies. C'est le message du Président et son comité pour l'année nouvelle. Les collectes de sang se feront comme en 2021 de 16h 30 à 20h dans la nouvelle salle l'Escalé à ENTZHEIM (accès voitures fléché)

**Dates de nos prochaines collectes 2022 : Le 10 janvier, le 14 mars, le 20 juin, le 22 août, le 24 octobre.**

## **Vous l'avez compris, SURFER SUR LA VAGUE DES DON DU SANG ET REJOIGNEZ NOUS LORS DE NOS PROCHAINES COLLECTES**

Le Président Robert RAUCH et son comité se feront un plaisir de vous accueillir.

Une information préalable sera faite dans les colonnes du journal local (DNA) avant chaque collecte. Dans l'intervalle le Comité et son Président vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux pour l'année nouvelle, dans le respect des gestes barrières et surtout prenez soin de vous !

## **INFOS COVID-19**

Toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter le risque de transmission du virus, avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagnés des mesures de distanciation et d'hygiène renforcées. Les personnes ayant présentées des symptômes de la Covid-19 doivent attendre 28 jours après disparition de symptômes pour donner leur sang. Dans la très grande majorité des cas, il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19 sans aucun délai d'ajournement.

# ARBORICULTEURS

## Au potager – Au verger – Au jardin.

Avec un tout petit peu d'observation et d'expérience, il est souvent possible de trouver des solutions naturelles aux petits et grands maux du jardin.

L'époque des traitements chimiques tous azimuts et enfin derrière nous. Les jardiniers amateurs ont pris conscience que certains abus avaient entraîné des déséquilibres durables au niveau de la faune du jardin (coccinelles, hérissons, et vers de terre notamment en ont souffert). De surcroît ces pratiques ont contribué une sorte de fuite en avant. Car plus qu'on traitait, plus il fallait traiter.

Aujourd'hui, les jardiniers se font respectueux de l'environnement et ont appris à mieux utiliser les produits phytosanitaires longtemps employés trop vite et en grande quantité. Ils consacrent également plus d'avantage de temps à diagnostiquer la nature des attaques et des maladies. A la manière des experts ils observent la planète sous toutes ses coutures avant d'agir.

Est-ce un champignon, un insecte ou bien des larves qui ont provoqué les dégâts sur les carottes ou encore sur les radis ? Car tout le monde sait désormais qu'il est inutile de faire une application de produit antipucerons si la plante a été attaquée par des acariens et vice-versa. Enfin de nombreuses personnes ont décidé de s'abstenir de traiter lorsque les dégâts sont minimes. Et d'agir à bon escient et en privilégiant toujours les méthodes de lutte biologique ou naturelle.

L'arboriculture encore malmenée en 2021 par la Covid 19

## Un regard dans le rétroviseur

L'année mouillée s'est poursuivie en septembre avec la recrudescence de la Covid-19, qui malheureusement a eu raison de l'annulation de nos manifestations « exposition fruits et légumes » les 25 et 26 septembre et de la vente des fleurs d'automne prévue le 23 octobre dernier.

Le millésime 2021, reste dans sa tonalité humide. Septembre nous a servi des alternances de ciel maussade et d'éclaircies éphémères, des nuits fraîches dignes de novembre.

Les seuls qui ont aimé l'été 2021 en Alsace se sont les parapluies et les grenouilles ! et le mildiou qui a fait de gros dégâts,

heureusement quetsches, pommes, et poires ont tiré leur épingle du jeu.

Maturité en retard.

Cet été l'Alsace a manqué de soleil et de chaleur. On l'a vu dans les jardins et chez les maraîchers. Retards pour les maturités, moins de quantité et gros dégâts de mildiou entre autres sur les tomates, même celles qui furent abritées ont peiné à rougir.

Le premier gel a cueilli la dernière rose. Nous laissons une petite épine au cœur. L'horloge interne des oiseaux du jardin s'est mise en pause.

Ils ne chantent plus, mais se gavent de baies. Et pour les feuilles des arbres, parées comme jamais, c'est le départ sans bagages dans le vent d'automne.

## Le climat évolue

Les plantations adaptées à notre région Le changement climatique, qu'on l'admette ou pas, on est dedans !

Chacun va devoir changer ses habitudes et comportements et, bien que cela semble anecdotique à l'échelle de la Terre, le jardinage ne fait pas exception à la règle.

Les jardiniers de détente jardin témoignent.

Les débuts modestes du changement climatique ont commencé avec le développement de l'ère industrielle dans la seconde partie du XIX siècle pour s'accélérer à l'après-guerre, période des Trente glorieuses durant laquelle la croissance économique a été dopée aux énergies fossiles et à l'industrialisation.

On a « gagné » (terme bien mal choisi) 1.5 C° ! depuis le XX siècle.

On subit de plus en plus fréquemment des canicules, des sécheresses ou des déficits d'eau, des incendies, des orages, des tempêtes et crues exceptionnelles provoquant des inondations.

Des Cycles Végétaux Chamboulés ?

Nous les arboriculteurs et jardiniers, nous voyons bien que nous ressortons nos outils plus tôt, les floraisons printanières son plus précoces (et donc plus sensibles aux gelées) et les chutes de feuilles plus tardives. Le cycle des végétaux entre le semis ou la floraison et la récolte est raccourci. Nous voyons de nouveaux ravageurs apparaître. Nous ne plantons plus exactement les mêmes espèces. Celles dites « méditerranéennes » glissent vers les régions septentrionales, tandis que les espèces de montagnes ou du nord comme le hêtre déclinent. Certains fruitiers qui ont besoin de froid en hiver ne sont plus adaptés à leur région.

La vigne se récolte plus tôt et pourrait remonter dans des régions qui n'ont aucune tradition viticole. Une chose est sûre, la plantation d'arbres et d'arbustes s'impose, car ils rafraîchissent le jardin en été, absorbent le CO2, éliminent et stockent le carbone, libèrent l'oxygène dans l'air. Il est cependant important de conserver autant que possible des espèces locales, car elles sont adaptées à la petite faune et aux insectes locaux.

## Travaux de décembre

Au potager

Le mois de décembre au jardin est généralement un mois ou tout est au repos.

Profitez-en pour faire le bilan de la saison et commencer à planifier la saison, = d'après vos observations, vos réussites et échecs au potager biologique.

Le jardinier poursuivra le bêchage en veillant à des apports généreux de fumier, de cendre et de compost.

S'il n'est pas question de semer, les récoltes sont encore à l'ordre du jour. Les choux et les radis d'hiver sont à maturité ainsi que les poireaux que l'on peut mettre en jauge.

Vous ne jetez pas la cendre des bons feux de bois. Par sa richesse en phosphore et en oligo-éléments, elle complète l'action du fumier, du compost et des engrais verts.

Plantez l'ail, l'échalote et la rhubarbe.

Récoltez les choux de Bruxelles, les poireaux et la mâche.

Les traitements agissent par contact. Commencer par pulvériser le produit sur le haut de l'arbre pour atteindre les bourgeons dominants. En ruisselant sur toute la surface des branches et du tronc le liquide s'insinuera dans les anfractuosités et les crevasses de l'écorce.

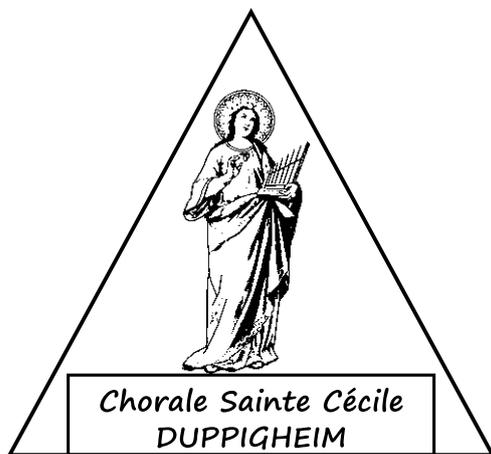
Voici quelques conseils pour une bonne année.

## INFO DE DERNIÈRE MINUTE

La soirée des lauréats des « Maisons Fleuries » initialement prévue le 19 novembre 2021 est reportée au dimanche 9 janvier 2022.

Quant à l'Assemblée Générale et les cours de taille, les dates restent subordonnées à l'évolution de la Covid-19

D'ici là le Président et son comité vous souhaitent à tous et à toutes de belles fêtes de fin d'année



## CHORALE SAINTE-CÉCILE

### Changement de présidence

Mme Anne Marie FAIVRE est choriste depuis son plus jeune âge.

Une formation musicale de solfège, de violon, d'harmonium et de cours de chant particuliers ont constitué la solide expérience dont Anne Marie a fait bénéficier la Chorale Sainte Cécile depuis le début de l'année 1998, et ce, dès son arrivée à Duppigheim.

En 2002, elle succède à M. Gilbert GRAUSS, à la présidence de la Chorale Sainte Cécile.

Lors de la dernière assemblée générale, qui s'est tenue le 3 février 2020, Mme FAIVRE n'a pas souhaité renouveler son mandat.

Mme Monique VINCENT a accepté d'assurer la succession.

Lors de la célébration de la fête patronale le 18 juillet 2021, l'ensemble de la Chorale Sainte Cécile ainsi que le chef de chœur Serge Martin, ont tenu à lui témoigner leur reconnaissance pour son investissement sans failles et sa gentillesse.



Anne Marie continue à nous enchanter de sa voix de soprane et ne manque aucune répétition.

## PAROISSE SAINT ARBOGAST DE DUPPIGHEIM

Le 26 septembre dernier, nous avons accueilli notre nouveau curé de la communauté de paroisse « Plaine de la Bruche », le Père Jean-Marie Reichardt, lors d'une messe en l'église St-Louis de Duttlenheim, concélébrée avec le doyen père Jauffrey Walter et le Vicaire Episcopal Christian Kammenisch. Un grand nombre de paroissiens des quatre communes Duttlenheim, Duppigheim, Altorf et Dachstein se sont déplacés pour l'occasion.

Le planning des célébrations distribué dans les boîtes aux lettres, est également consultable sur le site internet de la commune sur la page [www.duppigheim.fr/autres-associations](http://www.duppigheim.fr/autres-associations)

Vous y trouverez :

- les informations sur l'éveil à la vie et à la foi des tout-petits à partir de 3 ans,
- les informations destinées aux enfants de la première des communions,
- ainsi que des informations pratiques pour les baptêmes, mariages, etc.

Petit rappel : Pour les jeunes qui souhaitent se joindre au cheminement de la profession de foi et du sacrement de la confirmation, veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse mail : [paroisse.plbruche@free.fr](mailto:paroisse.plbruche@free.fr)



# SAPEURS POMPIERS



## Mot du Chef de section des Sapeurs Pompiers de la Plaine de la Bruche

La section de la Plaine de la Bruche vous présente son bilan opérationnel pour l'année 2021.

Concernant le bilan opérationnel, la section des sapeurs-pompiers de la Plaine de la Bruche comptabilise 85 interventions du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 octobre 2021 qui se répartissent comme suit :

- 64 secours à personne domicile et voie publique,
- 2 feux,
- 15 opérations diverses : captures d'animaux, fuites d'eau...
- 3 accidents de la circulation,
- 1 PCZI

En vue de la période hivernale, nous vous informons que des installations de chauffage mal installées, non vérifiées ou des conduits de cheminées bouchés faute d'avoir été ramonés sont très souvent à l'origine d'un début d'incendie.

## Conseils et Prévention : Avant chaque hiver

- Faire vérifier ses installations par un professionnel qualifié : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles...
- Faire effectuer un ramonage mécanique

des conduits de cheminées.

Le ramonage des conduits de fumées est une obligation fixée par le Règlement Sanitaire Départemental. Il prévoit au moins deux ramonages par an pour les conduits de fumées en fonctionnement, dont un, en période de chauffe (trois ramonages par an pour les appareils collectifs). Le ramoneur qui effectue cette prestation remet un certificat de ramonage attestant de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.

### Pendant tout l'hiver

- Aérer son logement,
- Ne jamais boucher les entrées d'air situées sur les cadres de fenêtre ou caissons de volets,
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabricant,
- Ne pas laisser couvrir le feu de son poêle s'il est annoncé une période de redoux.

### En période de grand froid

- Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
- Ne pas utiliser les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence,
- En cas d'acquisition d'un nouvel appareil de chauffage, s'assurer auprès d'un professionnel qualifié de la bonne installation et du bon fonctionnement de l'appareil avant sa mise en service.

### En cas de coupure d'électricité

- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et jamais dans des lieux clos. Ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur en raison du risque d'intoxication au monoxyde de carbone dû aux gaz d'échappement.

### Comment éviter un feu de cheminée ?

- Ne pas utiliser de bois humide, peint ou vernis,
- Éviter les bois résineux,
- Faire ramoner le conduit de la cheminée par un professionnel deux fois par an,

- Régler le tirage (un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion, formant un dépôt de bistre dans le conduit).

### Comment reconnaître un feu de cheminée ?

- Perception d'un ronflement dans le conduit de la cheminée (bruit similaire à celui d'un essaim d'abeilles),
- Odeur anormale,
- Chute de suie ou de boules de suie encore embrasées par le conduit de la cheminée (comme s'il neigeait des flocons noirs ou incandescents),
- Fort dégagement de fumée et présence possible de flammes à la sortie du conduit de cheminée (toiture).

### Conduite à tenir en cas de feu de cheminée

- Couper le tirage du poêle ou de la cheminée,
- En cas de départ de feu dans le conduit, faites sortir toutes les personnes se trouvant dans l'habitation,
- Appeler immédiatement les sapeurs-pompiers composant obligatoirement le 18,
- Écarter le mobilier se trouvant en périphérie de la cheminée,
- Préparer l'arrivée des secours en allant au-devant d'eux pour les guider (surtout si vous êtes dans une impasse, un chemin rural, etc.).

Je tiens à remercier l'ensemble des Sapeurs-pompiers de la Plaine de la Bruche pour leurs engagements, leurs investissements ainsi que les municipalités de Dupigheim et Duttlenheim pour leur soutien. L'ensemble de la section des Sapeurs-Pompiers de la plaine de la Bruche vous souhaite d'Excellentes Fêtes de Fin d'Année et une Bonne et Heureuse Année 2022

Chef de Section

Adjudant-Chef Emmanuel URBAN



# Calendrier des Fêtes 2022



## JANVIER

8	<b>FER À CHEVAL</b>   Ramassage de sapins
9 - 10	<b>Journée des méritants</b>   Vœux du maire
14	<b>JUDO</b>   Assemblée générale
15 - 16	<b>USLD</b>   Tournoi jeunes
22	<b>BONS VIVANTS</b>   Assemblée Générale
28	<b>UNC</b>   Assemblée générale
29 - 30	<b>USLD</b>   Tournoi jeunes

## FÉVRIER

5	<b>USLD</b>   Duppi'ski
7 au 11	<b>JUDO</b>   STAGE
11	<b>LA CABANE</b>   Cavalcade
23	<b>ARBORICULTEURS</b>   Assemblée générale
25	<b>DUPPIGHEIM QUALITE DE VIE</b>   Assemblée générale
26	<b>ARBORICULTEURS</b>   Cours de taille
26	<b>LE COMBAT DE NOA</b>   Soirée de Carnaval

## MARS

9	<b>LES AMIS BOULISTES</b>   Assemblée générale
12	<b>POMPIERS</b>   Assemblée générale
12 - 13	<b>TENNIS</b>   Bourse aux vêtements
20	<b>CASCAD</b>   Assemblée générale et partie récréative
21	<b>Journée de l'arbre</b>
26	<b>FER À CHEVAL</b>   Soirée danse de salon
26	<b>AAPPMA</b>   Nettoyage de printemps

## AVRIL

2	<b>USLD</b>   Soirée caliente
10	<b>Élections Présidentielles</b>
11 au 14	<b>JUDO</b>   Stage
24	<b>Élections Présidentielles</b>
30	<b>FER À CHEVAL</b>   Loto de Printemps

## MAI

1	<b>AAPPMA</b>   Concours de pêche
7	<b>ARBORICULTEURS</b>   Vente de Replants
8	<b>Cérémonie commémorative</b>   Victoire 1945
7 et 8	<b>CERCLE DE L'OISEAU</b>   Festival de l'Oiseau et Cie et Bourse
14	<b>AAPPMA</b>   Pêche à la truite en semi-nocturne
14 et 15	<b>FER À CHEVAL</b>   Salon des Créateurs et du Shopping
22	<b>LES AMIS BOULISTES</b>   Tournoi inter-associations
29	<b>THÉÂTRE</b>   Représentation des D'jeuns

## JUIN

4	<b>AAPPMA</b>   Pêche gratuite des jeunes
5	<b>BONS VIVANTS</b>   Marché aux puces
11	<b>FER À CHEVAL</b>   Spectacle de danses
11	<b>CERCLE DE L'OISEAU</b>   Assemblée générale
12	<b>Élections législatives</b>
19	<b>USLD</b>   Variétés Club de France
19	<b>Élections législatives</b>
25	<b>USLD</b>   Tournoi des experts comptables
25	<b>JUDO</b>   Fête de fin d'année

## JUILLET

3	<b>UNC</b>   Sortie annuelle
14	<b>Fête Nationale</b>   Cérémonie
16	<b>Fête patronale</b>   Soirée Festive
17	<b>Amiscent</b>   Commémoration du Grand Prix ACF 1922
16 au 20	<b>Messti</b>

## AOÛT

13	<b>AAPPMA</b>   Soirée tarte flambée dansante
15 au 19	<b>JUDO</b>   Stage
28	<b>Forum des associations</b>

## SEPTEMBRE

4	<b>AAPPMA</b>   Pêche grosses truites
10	<b>USLD</b>   Witz Owe
11	<b>Sortie des aînés</b>
16	<b>USLD</b>   Assemblée générale
23	<b>TENNIS</b>   Assemblée générale
25	<b>AAPPMA</b>   Pêche de fin de saison

## OCTOBRE

1	<b>LE COMBAT DE NOA</b>   Oktober Fest
1	<b>LES AMIS BOULISTES</b>   Challenge inter-village
8 - 9	<b>TENNIS</b>   Parc Loca-Gonfle
15 - 16	<b>ASR</b>   Journée de la Sécurité Intérieur
22 au 23	<b>Cercle de l'oiseau</b>   Festival de l'Oiseau et Cie et Bourse
22	<b>ARBORICULTEURS</b>   Vente de replants d'automne
24 au 28	<b>JUDO</b>   Stage
29	<b>FER À CHEVAL</b>   Halloween Rose
29	<b>BONS VIVANTS</b>   Assemblée générale

## NOVEMBRE

6	<b>POLY VOIX</b>   Co Zik
11	<b>Cérémonie en hommage à tous les morts pour la France</b>
12	<b>USLD</b>   Soirée Histoire d'Horreur et Conte de Fée
18	<b>FER À CHEVAL</b>   Assemblée générale
26	<b>FER À CHEVAL</b>   Loto

## DÉCEMBRE

3	<b>POMPIERS</b>   Ste Barbe
4	<b>Fête de Noël des aînés</b>
10 - 11	<b>FER À CHEVAL</b>   Marché de Noël
14	<b>JUDO</b>   Fête de Noël des enfants
16	<b>JUDO</b>   Fête de Noël des adultes
17	<b>USLD</b>   Fête de Noël

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



### Hava GÜLER

née le 17/08/2021  
de Solène KLEIN et Can GÜLER

### Lenny GAËTE GUTTER

né le 12/10/2021  
de Emilie GUTTER et Cyril GAËTE

### Ava KIFFEL

née le 14/10/2021  
de Eléonore MACABRE et Cédric KIFFEL

### Livia VIX

née le 10/11/2021  
de Magalie DEFRANOUX et Pascal VIX

### Léo PACKIARAJAH

né le 20/11/2021  
de Natacha SELLAPILLAY et  
Thineshkumar PACKIARAJAH

### Léonie HUG

née le 22/11/2021  
de Marie KOCHER et Nicolas HUG

### Maho LE DEUG

né le 24/11/2021  
de Caroline TRUTTMANN et Alexandre LE  
DEUG



## GRANDS ANNIVERSAIRES

### Christa HARTL

née HEINZ le 05/08/1941 – 80 ans

### Marlyse MULLER

née FENGER le 24/08/1936 – 85 ans

### Charles WEBER

né le 24/08/1941 – 80 ans

### Paul WEISKOPF

né le 13/09/1936 – 85 ans

### Valente OTT

née HECKMANN le 27/10/1936 – 85 ans

### Anne SZEKELY

née SCHULER le 03/11/1920 – 101 ans

### Raymond SEILER

né le 15/11/1936 – 85 ans

### Lucie HAUSWALD

née KIEHL le 04/12/1931 – 90 ans

### Denise JUND

née HOERDMANN le 07/12/1936 – 85 ans

## MARIAGES



Vanessa LAFOND  
et Marc SPIESSER  
le 17/07/2021

Fanny FASSLER  
et Amaury CHEDOTAL  
le 25/09/2021

## DÉCÈS

Joseph Léon KIEHL  
décédé le 07/07/2021

Joséphine FALEMPIN  
née WEISSKOPF  
décédée le 02/09/2021

Vincent WAGNER  
décédé le 29/11/2021

